ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE
DE LUTTE CONTRE LA RAGE ET AUTRES ZOONOSES

Le Conseil d'Administration de l'Entente Interdépartementale de Lutte Contre la Rage et autres Zoonoses s'est réuni au Conseil Général de l'Isère, à Grenoble le 13 octobre 2011 sous la présidence de monsieur Jean-Paul BOLMONT, Président de l'Entente.

Etaient présents à cette assemblée :

A. Les Conseillers Généraux des départements suivants :

AIN
Monsieur Jean CHABRY
Monsieur Serge FONDRAZ
Monsieur Jean-Baptiste ZAMBELLI

AUBE
Madame Joëlle PESME

CANTAL
Monsieur Eric FEVRIER

CHER
Monsieur Pierre RABINEAU

CÔTE D'OR
Monsieur Pierre POILLOT

ISERE
Monsieur Christian NUCCI
Monsieur Charles GALVIN

JURA
Monsieur Jean RAQUIN
Monsieur Franck DAVID
Monsieur Serge OUTREY
Monsieur Robert TOURNIER

LOIRET
Monsieur Alain DROUET

MEURTHE-ET-MOSELLE
Monsieur Jean-Paul BOLMONT

MORBIHAN
Monsieur Guy de KERSABIEC

NORD
Monsieur Jean-Jacques ANCEAU

OISE
Monsieur André COËT
Monsieur Gérard DECORDE

ORNE
Monsieur Claude DUVAL

SAVOIE
Monsieur Lionel MITHIEUX

HAUTE-SAVOIE
Monsieur François MOGENET

SOMME
Monsieur Dominique CAMUS
Monsieur Michel BOULOGNE

VOSGES
Monsieur Frédéric DREVET

TERRITOIRE-DE-BELFORT
Monsieur Christophe GRUDLER

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

B. Mesdames et Messieurs les représentants des administrations suivantes :

Madame Elodie MONCHATRE-LEROY, Directrice de l'ANSES Nancy

C. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaires Départementaux

Madame Sylvie MARTIN, Directrice, LVD 38
Madame Yvette GAME, Directrice, LVD 73
Madame Josette BLOCHOUSE, Technicienne, LVD 73
Monsieur Karim DAOUD, Directeur, Laboratoire Régional de Suivi de la Faune Sauvage d'Ile-de-France

D. Mesdames et Messieurs les représentants des Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Monsieur Christophe BLANC, DDPP 38
Madame Laurence DENIS, Chef de service Santé et Protections animales, DDPP 73
Monsieur Eric DA SILVA, Chef de service Santé et Protections Animales, DDPP 74
Monsieur Gérard ALIBERT, Chef de service Santé et Protection Animales, DDPP 77

E. Les invités suivants

Monsieur Daniel DELENTAIGNE, Président du Groupement de Défense Sanitaire de la Manche
Monsieur Thierry THUEGAZ, Service Prévention et Protection animale, CG 91
Monsieur Antoine ROULET, Chargé de l'Observatoire de la biodiversité, CG 93
Monsieur Roger BABOUD-BESSE, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère
Monsieur Bernard LAURENT, Président Honoraire de l'ERZ

F. Le personnel de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses

Monsieur Benoît COMBES, Directeur
Mademoiselle Stéphanie FAVIER, Technicienne
Monsieur Vincent RATON, Ingénieur des travaux
Monsieur Sébastien COMTE, Chargé de Projet

Etaient excusés :

A. Les Présidents des Conseils Généraux suivants :

ALLIER, ARDENNES, AUBE, CHER, EURE, EURE-ET-LOIR, LOIR-ET-CHER, MANCHE, MEUSE, MOSELLE, OISE, BAS-RHIN, RHÔNE, SAONE-ET-LOIRE, SAVOIE, SEINE-ET-MARNE, SOMME, VOSGES, YONNE, ESSONNE, VAL D'OISE.

B. Les Conseillers Généraux suivants :

ALLIER
Monsieur Guy LABBE
Monsieur Christian CHITO

HAUTES-ALPES
Monsieur Bernard ALLARD-LATOUR

ARDENNES
Monsieur Guy CAMUS
Monsieur Jacques MORLACCHI
Monsieur Gérard DRUMEL

AUBE
Monsieur Christophe DHAM

CALVADOS
Monsieur Michel BENARD
Monsieur Xavier CHARLES
Monsieur Michel PONDAVEN

CHER
Monsieur Patrick TOURNANT

CÔTE D'OR
Madame Catherine LOUIS

DOUBS
Monsieur Gilles ROBERT
Monsieur Vincent FUSTER

EURE
Monsieur Jackie DESRUES

EURE-ET-LOIRE
Monsieur Xavier NICOLAS
Monsieur Jean-François MANCEAU

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

INDRE
Monsieur Jean-Louis SIMOULIN
Monsieur Charles GALVIN

LOIR-ET-CHER
Monsieur Bernard DUTRAY
Monsieur Philippe SARTORI

LOIRE
Monsieur Michel CHARTIER
Monsieur Henri NIGAY
Monsieur Joël EPINAT

LOIRET
Monsieur Antoine CARRE

MARNE
Françoise DUCHEIN

HAUTE-MARNE
Monsieur Stéphane MARTINELLI

MEUSE
Monsieur Jean-François LAMORLETTE
Monsieur Roger BEAUXEROIS

MORBIHAN
Monsieur Jean-Rémy KERVARREC

MOSELLE
Monsieur Claude CORNET

NIEVRE
Monsieur Christian BARLE

NORD
Monsieur Jean SCHEPMAN

ORNE
Monsieur Jean-Pierre FERET
Monsieur Jackie LEGAULT

PAS-DE-CALAIS
Monsieur Jean-Marie LUBRET
Monsieur Henri DEJONGHE

BAS-RHIN
Monsieur Jean-Michel FETSCH
Madame Marie-Paule LEHMANN
Monsieur David HECKEL

RHÔNE
Monsieur Alain JEANNOT
Monsieur Frédéric MIGUET
Monsieur Christian COULON

HAUTE-SAÔNE
Madame Edwige EME

HAUTE-SAVOIE
Monsieur Pascal BEL

SEINE-ET-MARNE
Madame Paule NOURY
Madame Laurence PICARD

SOMME
Monsieur Jean-Paul NIGAUT

VOSGES
Monsieur Jackie PIERRE

YONNE
Monsieur Pierre BORDIER

TERRITOIRE-DE-BELFORT
Madame Anne-Marie FORCINAL

ESSONNE
Monsieur Thomas JOLY
Madame Claire ROBILLARD

SEINE-SAINT-DENIS
Madame Josiane BERNARD

VAL D'OISE
Monsieur Arnaud BAZIN
Monsieur Jean-Pierre ENJALBERT

C. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaires Départementaux :

Monsieur Daniel BAROUX, LVD 01
Madame Annick THOREUX-MANLAY, LVD 02
Madame Patricia HERMITTE, LVD 10
Madame Catherine PARISOT, LVD 15
Madame Florence BAURIER, LVD 18
Monsieur Philippe ASDRUBAL, LVD 21
Madame Natacha WORONOFF-REHN, LVD 25
Madame Marie-Paule BUTHOD-GARCON, LVD 39
Monsieur Michel PETRON, LVD 50
Madame Sabine PELZER, LVD 54
Monsieur Jean GUILLOTIN, LVD 59

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Madame Isabelle MARIEN, LVD 62
Madame Norchen CHENOUFI, LVD 67
Monsieur Pierre LE HONG, LVD 70
Monsieur Pascal VERY, LVD 71
Madame Myriam OGIER DE BAULNY, LVD 80
Monsieur Athman HAFFAR, LVD 89

D. Mesdames et Messieurs les représentants des Directions Départementales de la Protection des Populations

Madame Catherine DUPUY, DDPP 01
Monsieur Thierry DE RUYTER, DDPP 02
Monsieur Christian SALABERT, DDPP 15
Monsieur Christian RASOLOSON, DDPP 18
Monsieur Fabien PEREIRA, DDPP 25
Monsieur Jean-Marc MAJERES, DDPP 36
Madame Sylvie HIRTZIG, DDPP 39
Monsieur Didier GUERIAUX, DDPP 41
Madame Edith CHRISTOPHE, DDPP 51
Monsieur Serge BARTH, DDPP 52
Madame Catherine BOURGUIGNON, DDPP 54
Monsieur Patrick DROUET, DDPP 60
Monsieur Alain LABBAT, DDPP 61
Madame Anne-Lorette GEERTS, DDPP 62
Monsieur Vincent MARSEILLE, DDPP 69
Madame Chantal PETITOT, DDPP 70
Madame Anne LE HY, DDPP 71
Monsieur Christophe MARTINET, DDPP 80
Monsieur Brigitte LUX, DDPP 88
Monsieur Martial FIERS, DDPP 90
Madame Karine GUILLAUME, DDPP 93

E. Les invités suivants :

Madame Annie ROUILLEAUX, Payeur Départemental 54
Monsieur Olivier MASTAIN, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Monsieur Alain VASSELLE, Président Honoraire de l'ERZ

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 OCTOBRE 2011 A GRENOBLE.

Monsieur NUCCI : mesdames messieurs on me demande d'ouvrir vos travaux. Au nom du Président André VALLINI retenu pour des raisons…, nous suivons tous l'actualité, quelle que soit d'ailleurs notre sensibilité, permettez-moi de vous accueillir avec mon ami et collègue Charles GALVIN qui d'ailleurs représente notre département dans votre entente. Je vais vous présenter en quelques mots le département de l'Isère et le Conseil Général bien évidemment. Vous avez un symbole de ce qu'est l'Isère c'est-à-dire la noix de Grenoble dont le président conteste toujours l'origine puisqu'elle s'appelle la noix de Grenoble mais qu'elle est produite dans la région de Tullins, canton dont il est conseiller général, la guerre des clochers n'est pas morte heureusement ! c'est aussi un département qui, sur un certain nombre de ses activités, est en pointe mais qui souffre comme d'autres départements compte tenu du contexte que connaissent les collectivités au-delà de la situation économique et financière de notre pays même si le budget du conseil général de l'Isère est un bon budget 1 300 000 000€ pour un peu plus de 1 200 000 habitants avec un taux d'endettement, et je sais qu'il y a quelques collègues conseillers généraux qui sont dans la salle et je m'en excuse par avance auprès d'eux, un taux d'endettement qui est très bas. L'un des plus bas des huit départements les plus riches de France pour reprendre la formule. On est entre nous on se dit les plus riches mais quand on est en dehors on parle de moins pauvres, question de vocabulaire qui a sa signification au-delà de cette institution. Le conseil général de l'Isère c'est 58 conseillers généraux, et c'est un dispositif assez original qui a été voulu par mon collègue et ami Marc BARETTO et par le président André VALLINI, nous avons découpé le département en treize territoires qui sont chargés, en fonction d'un montant de subvention affectée par l'assemblée soit 27 millions pour ce qui nous concerne, et sur ces treize territoires, nous avons mis en place un comité de territoire qui regroupe les conseillers généraux territorialement concernés. je suis moi-même vice-président en charge entre autres, de ce domaine et de la conférence de territoires. celle-ci, regroupe la totalité des maires et des présidents d'intercommunalités afin de répartir le montant de l'aide allouée par le conseil général sur chacun des territoires. Comment avons-nous procédé pour répartir cette manne des 27 millions ?Nous avions des dispositifs et pour reprendre la formule de Jean de la Fontaine, le rat des villes et le rat des champs, c'est-à-dire les élus des villes et les élus des champs. Les élus des villes étant plus enclin à dire : « on va faire la répartition sur la base de la population », les élus des champs disant qu'il faut prendre d'autres éléments, d'autres paramètres. On a tranché et finalement nous avons pris pour un tiers la population et pour les deux tiers la superficie du territoire, de façon à ce que s'établisse un véritable équilibre entre villes et campagnes.
Ce qui fait qu'à l'occasion de ces conférences de territoire nous nous répartissons le montant de cette enveloppe qui est évalué en fonction de ce que peut représenter chaque territoire, on va de 10% de l'enveloppe globale à environ 6-7%. Nous ne finançons que les investissements et des crédits qui sont programmés, comme la Matheysine par exemple sur le territoire de mon ami Charles GALVIN nous sommes en train de répartir l'enveloppe de 2014, les collègues élus de ces secteurs savent qu'ils pourront disposer d'une enveloppe qui sera la même jusqu'en 2014. Elle ne pourra être que réévaluée mais ce n'est pas dans l'air du temps si j'ai bien compris.
Ça permet malgré tout d'avoir une meilleure consommation des crédits car nous étions à des taux relativement bas, 30 à 35% de consommation de crédits par année, deuxièmement ça permet aux communes et aux communautés de communes de savoir où elles vont, de pouvoir engager leurs travaux le lendemain de la conférence de territoire et lundi Charles nous étions dans le Matheysine où à l'issue de cette conférence le lendemain matin, des travaux ont été lancés par les communes qui peuvent en plus demander le versement d'un acompte à concurrence de 30% du montant de la subvention pour leur permettre un volant de trésorerie qui n'est pas négligeable.

o E.R.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Nous avons quand même atteint aujourd'hui des taux de consommation qui, l'année dernière, ont dépassé les 65%. C'est la preuve que ce dispositif, qui d'ailleurs aujourd'hui est regardé voire même copié dans d'autres départements, a permis de répondre bien évidemment à l'intention et la volonté des élus locaux que sont les maires et les présidents de communautés de communes. Voilà je ne m'étendrais pas plus sur ce sujet, je voulais vous le présenter parce que c'est quand même à la fois quelque chose d'original et puis de façon à vous montrer en quoi sur certaines choses nous essayons d'aller plus vite que d'autres.
Alors pour le sujet du jour et pour vous souhaiter bien évidemment la bienvenue, la plus cordiale, dès 1978, j'étais déjà là, l'Isère a adhéré à l'entente interdépartementale de lutte contre la rage et les zoonoses et elle-même créée en 1973. Et depuis je peux vous assurer que nous avons fait en sorte que notre adhésion soit confirmée, confortée par l'action que nous avons développée au niveau du département de l'Isère. Les 47 départements qui constituent votre entente, c'est peut-être suffisant mais peut-être pas assez encore, il doit manquer ici ou là quelques adhésions à réaliser. Mais je crois qu'il est nécessaire et indispensable que nos collègues conseillers généraux à travers notre pays comprennent l'intérêt d'avoir une vision globale et une réflexion commune sur la manière à la fois d'aborder ces sujets dans l'amont mais aussi les sujets dans l'aval quand nous sommes confrontés à des problèmes d'actualité et parfois très durs à gérer.
Voilà pourquoi le département de l'Isère, le conseil général a décidé que le laboratoire vétérinaire départemental dont je remercie madame MARTIN, sa directrice, qui a été la cheville ouvrière durant ces derniers jours dans l'organisation de cette rencontre. Le conseil général de l'Isère à la suite d'un dispositif qui avait été engagé visant à supprimer certains laboratoires, a décidé à l'unanimité dans cette enceinte de continuer à assurer le fonctionnement de notre laboratoire à partir de fonds mis à disposition par le conseil général. Pour une bonne et simple raison c'est que la sécurité alimentaire, le suivi, le travail qui doit être fait en amont lorsqu'il s'agit bien évidemment de déterminer un certain nombre de risques, nous avons considéré et par delà les sensibilités politiques tout à fait normales dans cette enceinte, que la gestion de ce domaine là doit, pour nous, rester une gestion publique.
Trop d'intérêts sont en jeu, malheureusement il y a des problèmes actuellement sur d'autres filières qui montrent que je crois nous avons eu raison de faire en sorte de maintenir ce service de proximité. Grâce au concours de madame MARTIN et de ses services, nous réagissons le plus en amont possible à la fois quand nous recevons une saisine par la chambre d'agriculture, par le groupement de défense sanitaire, mais aussi parfois par des communes où nous avons eu le cas avec la commune de Besse qui a été infestée pendant un temps et sur laquelle on a mené toute une action qui concerne le dépistage sur les renards. Voilà ce que nous avons décidé de faire. Aujourd'hui je peux vous dire que le laboratoire est extraordinairement bien perçu et que la manière dont les services travaillent et dont l'action du conseil général est perçue est aussi un point important. Je le dit d'autant plus volontiers que l'autre originalité de notre système sauf peut-être pour nos amis savoyards et non pas haut-savoyards, je fais le distinguo, le collègue de la Savoie comprendra, nous avons décidé de maintenir un abattoir départemental public parce que nous avons été amenés à devoir reconsidérer ce problème.
Si j'en parle à l'occasion de l'ouverture de vos travaux c'est parce qu'il y a un lien direct entre ce que nous faisons au niveau du laboratoire, le contrôle des services de la DDPP qui veille à ce que les populations soient alimentées dans les meilleures conditions et le choix que nous avons fait. Nous avons donc mis en place une délégation de service public.
La commune de Grenoble et le Conseil Général de l'Isère se sont engagés pour faire en sorte de sauver cet outil mais je ne vous cache pas que nous connaissons d'énormes difficultés parce qu'il y a la gestion publique, il y a la rigueur et aussi le fait que le tonnage n'est pas toujours au rendez-vous. Il en reste que sur le plan là l'étroite relation avec les services de l'Etat et les nôtres permet effectivement de solutionner le plus en avant possible un certain nombre de difficultés.
Voilà mesdames messieurs, mes quelques propos introductifs en vous souhaitant la bienvenue, je devrai vous quitter parce que j'ai un établissement de la métallurgie à inaugurer, et oui, on en ouvre dans le département de l'Isère, tant mieux, enfin, c'est un outil de formation et industriel en même temps. Je devrai me retirer mais Charles GALVIN bien évidemment, qui est un de vos membres, suivra vos travaux et je vous retrouverai tout à l'heure au début du repas non pas pour déjeuner avec vous mais parce que nous avons encore quelque chose en suivant. L'actualité politique est telle qu'en fonction de nos engagements, c'est chargé. Vous aurez tous compris ce à quoi je fais allusion, quelque soit la sensibilité, permettez-moi de vous dire que c'est peut-être quelque chose qui est intéressant et la preuve c'est que là encore ce n'est pas le département de l'Isère mais il risque d'y avoir des copies seront-elles conformes, c'est un tout autre débat, merci.

Monsieur BOLMONT : merci monsieur NUCCI de vos propos d'accueil, ça nous fait chaud au cœur surtout lorsque vous nous retracez l'historique de votre adhésion à notre entente et que vous nous assurez de la volonté du suivi et de la continuité, ce que bien sûr j'ai entendu, ce que nos administrateurs ont entendu, et ce que je souhaite, continuité de votre adhésion à l'entente mais aussi continuité de votre façon de gérer ce beau département de l'Isère.

Et à juste titre, avant de venir dans un département, je regarde avant sur internet quelques renseignements et lorsque j'ai vu ce qui se fait sur le département de l'Isère, comment dire ça sans trop flatter surtout lorsque nous sommes en terre amie mais ici je n'ai pas à en faire état, mais on ne peut que se féliciter de voir actuellement,

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

lorsqu'on connaît les difficultés qu'ont les collectivités locales, les départements, les intercommunalités, de voir que certains départements, certains secteurs s'en sortent mieux que d'autres parce que nous ne sommes pas tous logés à la même enseigne…

Monsieur NUCCI : si vous me permettez, simplement je hoche la tête, je vous remercie mais sachons quand même reconnaître que nous sommes un département qui a un peu plus d'atouts que d'autres, ce sont à la fois les atouts naturels, la montagne ou d'autres choses, ou un passé technologique qui vient des années 50-60, étant étudiant je me rappelle qu'on nous parlait de deux villes en France qui étaient à la pointe des technologies nouvelles c'était Toulouse et Grenoble, nous sommes les meilleurs ça va de soi !

Monsieur BOLMONT : c'est vrai que Grenoble bénéficie toujours d'une image, les jeux olympiques, lorsqu'on va à l'étranger et que l'on parle de Grenoble : « ah oui c'était les jeux olympiques » ! c'était KILLY, on en parle toujours…

Monsieur NUCCI : n'en parlez pas trop parce que nos amis haut-savoyards ont quelques amertumes à ce sujet là !

Monsieur BOLMONT : merci monsieur le président, je vous demande de bien vouloir remercier monsieur VALLINI votre président, d'avoir accepté que nous puissions présenter nos travaux ici dans cette enceinte, de nous accueillir pour le déjeuner c'est avec grand plaisir que nous vous retrouverons tout à l'heure. Je sais que Charles GALVIN suit également de très près nos travaux et lorsque c'est nécessaire sait et saura continuer à défendre notre entente auprès de votre vice-président chargé des finances car c'est souvent là que ça se passe. C'est souvent au niveau des finances qu'on dit qu'il faut trouver à faire des économies, ce truc là l'Entente, la rage, c'est quoi ? ça n'existe plus, il n'y a plus de rage en France, qu'est-ce qu'on va donner des sous à ces gens là et pourquoi faire ? vous avez résumé l'état d'esprit, ce n'est pas que la rage ce sont aussi des travaux et il est nécessaire que des établissements comme les nôtres puissent continuer à fonctionner avec un budget somme toute très modeste. Nous travaillons sur 46 départements actuellement, peu d'établissements publics font ce qu'est en mesure de faire l'Entente et de réagir comme nous pouvons le faire sur 46 départements en France. Merci à vous monsieur le président, je ne vais pas prendre plus sur votre temps, mais j'ai à vous remettre un petit souvenir, comme je le dis à chaque fois, nous sommes également un peu chauvin comme je suis lorrain et nancéen, nous n'allons pas acheter le souvenir dans l'Ain, dans la Somme ou en Haute-Savoie, nous ramenons ce qui est de chez nous, c'est plus facile donc ce sont quelques spécialités lorraines, je ne dis pas de Meurthe-et-Moselle parce que vous savez en Lorraine, je ne sais pas si vous connaissez l'histoire de la Lorraine entre Nancy et Metz, entre les départements il y a toujours… mais les produits lorrains sont dans tous les cas de grande qualité qu'on soit vosgien, meusien, meurthe-et-mosellan ou mosellan. Donc vous avez un peu d'eau-de-vie de mirabelle, des macarons, alors la mirabelle est quand même meilleure en Meurthe-et-Moselle qu'ailleurs je vous le dis ! les bergamotes ne peuvent être que de Nancy ! les dragées de Verdun ! merci à vous et c'est toujours un plaisir que de rencontrer des gens qui ont envie de voir les choses avancer, évoluer. Merci.

Monsieur NUCCI : merci. Madame MARTIN, vous le prendrez et vous le partagerez avec le personnel, vous direz que c'est de notre part, y compris la bouteille et évidemment avec modération !

Monsieur BOLMONT : mesdames, messieurs mes chers collègues je vous propose que nous déroulions maintenant l'ordre du jour de nos travaux. Je voulais tout d'abord accueillir les nouveaux administrateurs puisqu'il y a eu renouvellement d'une partie des assemblées en mars dernier et nous voyons donc avec plaisir quelques têtes nouvelles et quelques anciennes qui sont revenues comme le président RAQUIN qui nous vient du Jura. Je voulais vous souhaiter la bienvenue, nous ferons après plus connaissance au fur et à mesure de nos rencontres, soyez les bienvenus. Sachez que je suis, ainsi que les membres de l'équipe de l'ERZ, à votre disposition si vous souhaitez avoir des informations sur notre façon de fonctionner, sur les interventions sur vos secteurs, n'hésitez pas à nous interpeler je l'annonce toujours et ça se fait assez peu mais nous sommes réellement là et pas uniquement pour se voir deux fois par an aux assemblées générales. L'équipe est réellement là pour vous apporter des informations, répondre à des questions que vous vous posez et qui peuvent vous être posées par la population de vos cantons donc n'hésitez pas.
Je voulais également remercier les représentants des diverses administrations qui sont présents, des laboratoires vétérinaires, etc. Madame MONCHATRE-LEROY qui est la nouvelle directrice de l'ANSES Nancy qui est là depuis le mois de juillet. Je n'oublie personne ? c'est avec un réel plaisir que je vous accueille et que je souhaite que nous puissions continuer à travailler ensemble.
Concernant notre partie réglementaire, je voudrais vous demander l'autorisation d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour qui était prévu, une qui concerne l'approbation de l'indemnité de votre président, c'est dans le budget mais il faut le délibérer spécifiquement ça nous est demandé par l'agent comptable ainsi que l'approbation de la délégation des missions que nous déléguons au Bureau puisque nous allons élire le Bureau, le conseil d'administration doit donner délégation au Bureau.

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Donc ce sont deux délibérations que nous rajouterons à l'ordre du jour si vous n'y voyez pas d'inconvénients, je ne vois pas d'opposition, je vous remercie.

Dans la partie technique nous n'aurons pas aujourd'hui d'intervenant extérieur comme nous le faisons habituellement, j'ai souhaité que l'équipe nous présente, surtout pour les nouveaux adhérents, la façon dont nous fonctionnons, la présentation, l'historique de l'ERZ, les opérations qui sont en cours ainsi que les différents projets, donc ils interviendront après la partie réglementaire, n'hésitez pas à les interpeler et à leur poser des questions.

Me permettez-vous également de passer en premier, il était mis en quatrième point, le compte-rendu de notre conseil d'administration du 24 février dernier qui était à Alençon, puisque ce conseil d'administration s'est tenu sous ma présidence et comme il y a réélection du président tout à l'heure je ne veux pas laisser ça au futur président donc je vous propose de mettre en premier lieu l'approbation du précédent PV que vous avez tous eu, avez-vous des questions ou des informations complémentaires à me demander ?

Monsieur GRUDLER : simplement si vous pouviez me rajouter parmi les excusés d'Alençon, ça me ferait plaisir.

Monsieur BOLMONT : c'est noté, et avec nos excuses. D'autres interventions ? je vous propose de passer au vote, y a-t-il des oppositions sur ce compte-rendu ? des abstentions ? donc avec les excuses de monsieur GRUDLER c'est adopté à l'unanimité, je vous remercie. Mes chers collègues, nous allons maintenant donc avoir à procéder au renouvellement du président et pour ce faire je vais donner la présidence à notre doyen Jean RAQUIN, lui demander de bien vouloir venir prendre ma place pour l'élection du président et éventuellement s'il le souhaite du Bureau.

Monsieur RAQUIN : mesdames et messieurs, chers collègues, mesdames et messieurs les directeurs de service, les collaborateurs de l'ERZ que je suis content de retrouver aujourd'hui puisque par le passé j'ai siégé également au Bureau et j'ai été absent pendant trois ans du fait de la présidence du conseil général du Jura et je suis aujourd'hui à nouveau délégué et heureux de vous retrouver dans cette instance.
Etre doyen n'est jamais une place très facile quand on a cet honneur de présider à des élections on aimerait quand même être plus jeune mais l'âge est là avec mes 77 ans commencés on a encore la chance d'être valide et de pouvoir retravailler pour la collectivité donc c'est avec plaisir que je me retrouve à vos côtés.

Pour le représentant de l'Isère, le vice-président tout à l'heure nous a parlé et mis en valeur les noix de Grenoble, et bien j'ai l'occasion de dire que celui qui a été à la tête pendant toute sa carrière du groupement s'occupant des noix de Grenoble était jurassien, monsieur GROSPIERRE, donc il y a là également des liens qui nous rapprochent, le Jura et l'Isère, et j'ai eu la chance également dans la préparation de mon métier de conseiller agricole de faire de nombreuses tâches dans l'Isère notamment au château d'Anjou également à Succieu, Meyrieu et également dans la région de Vienne, c'est un département que je connais bien.

Alors sans plus attendre ce qui m'est dévolu aujourd'hui c'est de faire l'appel de candidature pour la présidence. Je demande quels sont les collègues qui sont candidats à cette présidence du Bureau de l'ERZ et de notre groupement ? il va bien y en avoir ! merci monsieur BOLMONT d'être candidat, y a-t-il d'autres candidats ? je n'en vois pas donc si on n'a qu'un seul candidat, je dois poser une autre question : est-ce qu'il y en a qui souhaitent le vote à bulletin secret ? personne ne le demande. Je vais donc passer à un vote à main levée. Qui est pour la candidature de monsieur BOLMONT ? toutes les mains ne se lèvent pas mais on a nos collaborateurs, les personnalités invitées, les directeurs de services. Y a-t-il des contres, je me dois quand même de poser la question, je n'en vois pas et bien cher collègue, président BOLMONT tu vas reprendre tes fonctions et on t'applaudit pour cette prise de responsabilités et sans plus attendre je te laisse la place pour que tu puisses passer à l'élection du Bureau mais c'est toi qui doit logiquement prendre la place immédiatement et merci de prendre ces responsabilités.

Monsieur BOLMONT : mesdames, messieurs, chers collègues je vous remercie de la confiance que vous venez de me renouveler j'essaierai de m'en maintenir à la hauteur. La tâche qui nous attend n'est quand même pas simple. Tout à l'heure le vice-président NUCCI parlait des finances, à l'ERZ ce sera la même chose, j'ai toujours un œil très vigilant sur le budget, sur les dépenses et sur les recettes surtout, qui nous font défaut comme à tous parce que dépenser on sait faire, à bon escient bien sûr. J'essaierai de continuer à me montrer digne de la confiance que vous me faites et je vous propose de passer tout de suite à l'élection du Bureau. J'ai un certain nombre de candidats puisqu'il y a eu appel à candidature. S'il y a d'autres candidats bien sûr, nous les prendrons et nous voterons, le Bureau que j'aimerai voir prendre un peu plus d'importance, un peu plus de responsabilités dans nos prises de décisions en amont surtout de nos conseils d'administration.
J'aimerai pouvoir partager un peu plus les responsabilités avec mes collègues du Bureau je leur en parlerai, un des premiers travaux que je proposerai sans doute avant la fin d'année au Bureau, ce serait de retravailler sur nos statuts, ne serait-ce que pour changer le nom de l'AFSSA et remettre celui d'ANSES mais nous aurons sans doute à revoir un certain nombre de choses sur nos statuts, travailler également sur un règlement intérieur que nous n'avons pas, ce sera beaucoup plus facile pour fonctionner par la suite. C'est un des premiers travaux que je

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

proposerai, que nous aurons sans doute à mettre à votre approbation à notre prochain conseil d'administration qui a lieu généralement en mars on se sait encore pas bien où. On avait parlé d'aller plus vers l'ouest puisque nous avons de nouveaux adhérents sur l'ouest et à ce moment là nous aurons sans doute une petite assemblée générale extraordinaire de façon à modifier nos statuts. Vous savez comment ça fonctionne.

Si vous le permettez nous allons maintenant passer à l'élection des membres du Bureau, donc le Bureau est composé, outre son président, de six membres d'après nos statuts, j'ai actuellement comme candidat les sortants : monsieur CHABRY de l'Ain, madame PESME de l'Aube, monsieur POILLOT de la Côte d'Or, monsieur DROUET du Loiret, Monsieur ANCEAU du Nord et monsieur DAVID du Jura. Y a-t-il d'autre candidat ? je peux procéder au vote à main levée ou y a-t-il demande de vote à bulletin secret ?
on vote sur la liste si vous en êtes d'accord, et je vous rappelle les noms : monsieur CHABRY, madame PESME, monsieur POILLOT, monsieur DROUET, Monsieur ANCEAU et monsieur DAVID, sur ces six noms y a-t-il des oppositions ? y a-t-il des abstentions ? je suppose que chacun d'entre eux ne participe pas au vote concernant leur nom, donc ils sont élus à l'unanimité, merci pour eux.
Je pense que je vous inviterai à un premier Bureau, j'aimerai que ce soit avant la fin de l'année, généralement on le fait sur janvier février mais il y a toujours des périodes de vœux, c'est toujours un peu délicat et nous devons aussi réfléchir également sur le lieu où nous ferons nos réunions de Bureau parce qu'il est toujours un peu difficile de trouver un lieu un peu central. Je pense que par rapport au Nord, au Loiret et à l'Ain qui sont les plus loin, il nous semblait que Troyes ou Nancy avec les axes routiers et TGV soient les plus faciles, après on peut tourner aussi mais il faut éviter de faire faire de trop grandes distances, est-ce que le principe vous convient ? si un jour vous souhaitez qu'on aille dans le Loiret ou dans le Nord, peu importe, avec plaisir il suffit de nous le dire, le Bureau c'est sept personnes plus le directeur donc c'est beaucoup plus facile.

Nous avons maintenant l'approbation de l'indemnité du président, je vous propose que Pierre POILLOT vienne prendre ma place puisqu'il est membre du Bureau sortant, qu'il a voté le budget, je vais sortir pendant ce temps là et vous me rappellerez quand vous aurez terminé.

Monsieur POILLOT : n'ayez crainte cette présidence ne sera pas longue, je suis là seulement pour vous demander si vous seriez d'accord par délibération d'approuver l'indemnité de fonction du président qui selon les règles en vigueur, j'emploie un mot un peu général parce que je ne connais pas exactement le fondement, l'indemnité du président était jusqu'ici celle d'un maire d'une commune de moins de 500 habitants, ce qui vous illustre les choses. Je vous demande si vous êtes d'accord sur cette proposition, est-ce qu'il y a des votes contre ?
Si vous regardez l'ordre du jour, c'est une délibération qui a été ajoutée à la demande de madame ROUILLEAUX qui est la trésorière interdépartementale de l'ERZ et donc ça n'avait pas été mis à l'ordre du jour, si vous voyez les astérisques qui sont été marqués sur l'ordre du jour que vous avez sur vos tables.

Monsieur GRUDLER : simplement je préfèrerai personnellement voter sur un montant que sur un principe, comme je ne suis pas dans une commune de moins de 500 habitants.

Monsieur POILLOT : vous avez raison, vous prenez le budget, dans les dépenses en page 5, indemnité de fonction du président c'est un chiffre qui est arrondi bien entendu comme toute prévision budgétaire, au budget 2011 elle était de 8 000€ et à ce stade il a été versé 3 877,16€ ce qui sauf erreur de ma part, doit faire 10 mois ?

Monsieur COMBES : non c'est versé semestriellement. Le montant exact c'est 7 555€ pour l'année.

Monsieur POILLOT : oui le double de 3 877€, le collègue du Morbihan a la somme exacte disponible, donc vos avez réponse à votre question cher collègue ? s'il n'y a pas d'autre question je vous propose qu'on revienne au vote, est-ce qu'il y a des votes contre ? des abstentions ? je vous remercie et on va rappeler le président pour qu'il reprenne sa place.

Monsieur BOLMONT : Je vous remercie chers collègues. L'approbation de la délégation de la mission que nous souhaitons donner au Bureau, est-il utile que nous la commentions ? je vais vous la lire ce n'est pas très long, donc c'est l'assemblée qui donne délégation au Bureau, le président organe d'exécutif, « Le Président préside le Conseil d'Administration et le Bureau. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil d'Administration, il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes de l'établissement.

Il est le chef des services de l'EPCI il nomme le personnel (et passe les contrats au nom de l'EPCI) et représente celui-ci en justice. Le Président peut envisager d'exercer seul cette fonction ou s'il le souhaite il peut déléguer, sous sa surveillance et sous sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents ou à d'autres membres du Bureau. En outre, le Président peut également donner, par arrêté, délégation de signature au directeur de l'Entente Rage et Zoonoses enregistré comme EPCI visé à l'article R. 5211-2 du CGCT.
Le Président peut enfin subdéléguer la délégation d'attribution qu'il a reçue de l'organe délibérant aux vice-présidents (art. L. 5211-10 du CGCT).

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation du Conseil d'Administration lors de chaque réunion de celui-ci. »

Vous m'arrêtez si vous souhaitez des compléments d'information, n'hésitez pas.

« Le Bureau est composé du Président, de deux vice-présidents d'un secrétaire et secrétaire adjoint et d'un trésorier et trésorier adjoint et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres du Conseil d'Administration.
Le Président comme le Bureau reçoit délégation d'une partie des attributions du conseil d'administration pour :

- Animer l'Entente Rage Zoonoses
- Assurer les relations publiques internes et externes
- Représenter de plein droit l'Entente devant la justice
- Diriger l'administration de l'Entente Rage Zoonoses pour la gestion financière, la gestion du personnel et la gestion opérationnelle.
- Présenter son rapport moral aux membres du Conseil d'Administration deux fois par an.
- Le Président comme le Bureau ne peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil d'Administration en matière budgétaire (vote du budget, approbation du compte administratif, institution et fixation des taux, tarifs et redevances…) ou statutaire (modification des conditions de fonctionnement, durée de l'EPCI…). »

Voilà mes chers collègues les délégations que vous donnez au président et au Bureau, avez-vous des observations ? je peux le mettre aux voix, y a-t-il des oppositions ? des abstentions ? il est donc adopté en l'état je vous remercie.

(tableaux de la décision modificative présents à la fin de ce compte-rendu)
Nous avons maintenant la décision modificative. Concernant les résultats de l'année 2010, nous avons les résultats cumulés en fonctionnement de 110 764,95€ et en investissement de 11 382,92€, ce qui nous fait un total de 122 147,87€. Concernant les recettes de fonctionnement je vous propose d'inscrire un excédent antérieur ce qui nous permet de fonctionner au moins les quatre premiers mois de l'année suivante, je vous rappelle que nos ressources ne tombent souvent pas avant le mois de mars-avril donc il nous faut pouvoir fonctionner jusque là.
Concernant les dépenses de fonctionnement nous vous proposons de les ventiler comme suit, nous avons quelques compléments à mettre 1 000€ sur les carburants, 1 500€ sur autres fournitures non stockées, les fournitures administratives 500€, l'entretien du matériel roulant 1 000€, les primes d'assurance 500€, en divers 1 000€, publications et relations publiques 1 000€, les déplacements pour les missions 4 000€ ce qui nous fait un total de 10 500€ pour les charges à caractère général. Y a-t-il des informations à demander sur cette partie ? je continue donc.
Sur la deuxième partie je vous propose qu'on ne change rien sur les charges de personnel, d'aller sur les charges financières donc les autres charges exceptionnelles c'est ce que je vous disais qui va nous permettre de fonctionner sur le début de l'année, ce qui nous fait un total pour les montants de dépenses de fonctionnement ce que nous avons vu tout à l'heure, de 110 764,95€ et au niveau de l'investissement nous ne changeons rien. il n'y a pas de nouvel investissement d'ici la fin de l'année, il n'y a que sur le fonctionnement que nous apportons des modifications, que ce soit sur les dépenses ou sur les recettes.
Voilà mes chers collègues une décision modificative relativement modeste et simple et habituelle, si vous souhaitez des compléments d'information nous sommes à votre disposition. Je peux passer au vote ? y a-t-il des oppositions à cette décision modificative ? des abstentions ? elle est donc adoptée à l'unanimité, je vous en remercie.

Nous avons maintenant l'approbation de la cotisation 2012, je vous laisse présenter monsieur COMBES.

Monsieur COMBES : vous vous souvenez qu'il y a trois ans nous avions fait augmenter la cotisation qui était passée de 6,5 millièmes d'euro par habitant à 6,8 millièmes d'euro par habitant et depuis trois ans nous n'avons pas changé et nous proposons que pour l'année 2012 elle soit encore maintenue à 6,8 millièmes d'euro par habitant mais il faudra quand même vraisemblablement envisager en 2012 de la revoir étant donné que les dépenses augmentent à la même vitesse pour tout le monde et nous serons contraints de revoir la cotisation à ce moment là.

Monsieur BOLMONT : Benoît COMBES vient de vous le dire actuellement on vient de le voir dans la décision modificative, je considère qu'il y a encore suffisamment de fond de réserve pour fonctionner, on devrait pouvoir passer l'année 2012 mais après ça va redevenir tendu, malheureusement comme partout, tout augmente, je sais bien que dans vos collectivités il n'est jamais facile de faire accepter une augmentation de cotisation mais pour 2013 à mon avis nous serons obligés. Si vous pouvez commencer à travailler auprès de vos vice-présidents, de vos services financiers, ça n'ira pas loin c'est toujours en millième d'euro, mais quelques millièmes d'euro par habitant pour notre fonctionnement c'est très important. Donc pour 2012 je vous propose d'en rester là et nous reverrons ça l'an prochain pour 2013.

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Monsieur TOURNIER : une question que je vous avais déjà posé à Bourg-en-Bresse où on avait voté l'augmentation, quelle est la participation de l'Etat aujourd'hui par rapport à notre organisation ?

Monsieur COMBES : sur le budget annuel de 300 000€ que nous avons, l'Etat participe à hauteur de 50 000€ à notre fonctionnement, toutefois nous sommes quand même logés dans les locaux du laboratoire de l'ANSES gratuitement ce qui est un apport supplémentaire et les travaux que nous menons de façon assez étroite et en collaboration avec l'ANSES font qu'on bénéficie de la qualité de l'expertise en terme de biologie de l'ANSES sans que cela nous coûte quoi que ce soit. C'est un apport supplémentaire de l'Etat. Ceci dit je vous accorde que l'Etat a considérablement diminué son financement depuis quelques années.

Monsieur BOLMONT : merci. D'autres interventions ? Puis-je considérer cette délibération et ce montant de cotisation qui ne change pas comme approuvé à l'unanimité ? je vous remercie.

Maintenant, nous avons l'ouverture d'un poste d'adjoint technique de deuxième classe. Je vous explique : on ne rembauche pas, on ne recrée pas de nouveau poste mais dans les personnels nous avons Vincent, Sébastien, Stéphanie et Benoît COMBES. Ils sont tous contractuels, ils ont des contrats qui sont renouvelés depuis 2002 pour Stéphanie, ce qui est normalement illégal. La préfecture de Meurthe-et-Moselle, le contrôle de légalité ne voulaient rien savoir. N'étant pas fonctionnaire, ils ne peuvent être dans un établissement public que contractuels. Alors nous avons essayé de creuser, nous sommes allés avec le directeur voir le centre de gestion de Meurthe-et-Moselle pour assainir ça parce que moi ça ne me paraissait ni normal ni sain que les gens aient des contrats comme ça tous les 18 mois renouvelés. Cette situation n'est confortable pour personne. Ni pour nous ni pour eux, on reverra les cas de ces messieurs mais on prend les dossiers les uns après les autres.

Donc nous avons possibilité de faire intégrer Stéphanie dans la fonction publique territoriale, pour ça il va falloir qu'elle fasse un stage, vous connaissez pour ceux qui ont délégation de personnels ou qui travaillent dans les commissions avec les DRH, connaissent un peu le système. Nous ouvrons un poste d'adjoint technique de deuxième classe qui correspond à la fonction actuelle de Stéphanie, elle fera un stage et elle sera ensuite fonctionnaire territoriale et intégrée ce qui la sécurisera et assainira tout ça. Le fait aussi d'être comme ça adjoint technique de deuxième classe lui fait perdre un peu de salaire, elle sera déclassée au niveau des points. Mais par un jeu de primes je lui ai assuré qu'on trouverait des solutions sur les deux années parce qu'après elle rattrapera, pour qu'elle n'ait pas trop de perte de revenu sinon ça ne lui convenait pas. Tout ça elle est au courant, elle est là, on en a parlé, je lui ai dit que tant que vous n'aviez pas voté elle pouvait encore changer d'avis.

Monsieur COMBES sur la démarche est-ce que j'ai oublié quelque chose ? c'est bien ça ?

Monsieur COMBES : Simplement, si vous voulez, l'avantage que représente ce poste d'adjoint technique de deuxième classe : Stéphanie a un diplôme de technicien supérieur mais ce poste permet de ne pas passer de concours et c'est la collectivité qui choisit de l'ouvrir. Nous allons, à la suite de cette assemblée, officialiser l'ouverture de ce poste puisqu'il aura été voté ici et c'est Stéphanie bien sûr qui sera candidate à la prise de ce poste. Nous allons régler ça après, avec le centre de gestion, mais ça permet à Stéphanie de ne pas passer de concours particulier pour obtenir ce poste, ça a été la seule façon pour nous de pérenniser le poste de Stéphanie de façon plus saine pour elle effectivement.

Monsieur BOLMONT : est-ce suffisamment clair pour tout le monde ? parce que je vous avoue que pour moi venant du privé n'ayant jamais eu de relation avec la fonction publique, c'est des fois un peu compliqué.

Monsieur POILLOT : une suggestion : ayant vécu un cas similaire dans une collectivité que je préside, on peut par délibération maintenir l'indice qu'avait la personne avant sa nomination jusqu'à temps qu'elle l'atteigne par sa carrière, donc je propose qu'on délibère dans ce sens, qu'elle ne perde pas de salaire. A moins que les règles n'aient changé ce que je ne pense pas, c'est possible.

Monsieur COMBES : ça sera inscrit dans la délibération

Monsieur BOLMONT : oui je suis tout à fait d'accord sur le principe il faut trouver une astuce pour que les revenus ne diminuent pas. D'autres interventions ? je mets donc au vote, y a-t-il des oppositions à l'ouverture de ce poste ? des abstentions ? c'est donc adopté à l'unanimité, je vous remercie pour elle surtout, ça va la rassurer.

Nous arrivons au point des questions diverses, s'il y a des points que vous souhaitez aborder aujourd'hui ?
Je vous propose pour commencer cette partie technique que madame MONCHATRE-LEROY vous présente ses fonctions, les nouvelles missions de l'ANSES, ce sera ensuite Benoît COMBES qui interviendra.

Madame MONCHATRE-LEROY : Je vais vous présenter très succinctement puisqu'à priori on m'a posé pas mal de questions sur ce qu'est l'ANSES et quel est notre lien avec l'ERZ. L'ANSES résulte de la fusion de l'AFSSA, Agence

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Française de Sécurité Sanitaire des Aliments et de l'AFSSET, Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail, c'est une fusion qui a eu lieu il y a un an et qui a donné l'ANSES l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, d'où la signification d'ANSES avec comme sous-titre puisque ça a repris le missions de l'AFSSA et de l'AFSSET, alimentation, environnement et travail. L'ANSES fonctionne avec le siège qui est à Paris, qui est une grosse administration qui va beaucoup travailler sur l'évaluation des risques. Il y a des saisines qui sont émises par des groupements de professionnels ou par la DGAL et cette évaluation des risques repose sur le réseau de laboratoires avec lequel elle travaille. Douze laboratoires qui font partie de l'ANSES dont celui où je suis la directrice, le laboratoire de la rage et de la faune sauvage. Mais vous avez des laboratoires qui vont traiter de santé animale au sens large, d'alimentation, d'hydrologie et la santé animale va des abeilles à Sophia-Antipolis aux ruminants à Lyon, c'est assez varié. Le laboratoire de la rage et de la faune sauvage, a été à l'origine des temps, créé juste après le premier cas de rage qu'il y avait eu en Moselle en 1968. Le laboratoire a été créé en 1969 sur décision de l'Etat et du conseil général. C'est un laboratoire qui a successivement appartenu à plusieurs réseaux de laboratoires. Il était laboratoire départemental à un moment, après il était laboratoire CNEVA (Centre National d'Etudes Vétérinaires Appliquées), après il a été laboratoire AFSSA et maintenant il est laboratoire ANSES.
En fait, l'ERZ a été créée en partie sur proposition d'un des directeurs de ce laboratoire parce qu'il manquait au laboratoire des compétences suffisantes pour aller agir sur le terrain pour lutter contre la rage avec distribution d'appâts vaccinaux. C'est pourquoi il y a historiquement un lien très fort entre le laboratoire de la rage et de la faune sauvage à Nancy et l'ERZ puisqu'il y a eu une collaboration dès le départ. Alors après les missions de chacun ont un peu évolué puisqu'il n'y a plus de rage en France, je ne vous l'apprend plus, à part les cas de rage importés donc c'est différent. Historiquement l'ERZ et le laboratoire de la rage et de la faune sauvage à Nancy sont assez liés.
Voilà si vous avez des questions n'hésitez pas, je n'ai pas de présentation diapo parce que je n'avais pas prévu mais à l'occasion je peux en faire une si ça vous intéresse.

Monsieur BOLMONT : merci, s'il n'y a pas de question pour madame MONCHATRE monsieur COMBES prend la suite.

Monsieur COMBES : monsieur le président, mesdames messieurs les conseillers généraux, mesdames messieurs, je vais essayer de vous faire, sans que les plus anciens parmi vous y voient des redites, pour resituer l'entente pour les nouveaux membres, ce que nous avons fait. Je vais diviser l'exposé en trois parties, ce que nous avons fait, ce que nous sommes actuellement en train de faire, ce vers quoi nous tendrons en terme de projet technique et de sujets et de pathologies. Entre chacun de ces chapitres je vous laisserai la parole pour intervenir sur le plan technique.
Concrètement comme le disait Elodie MONCHATRE-LEROY il y a huit départements en 1973 qui ont décidé à un moment donné de s'unir pour créer cette structure de terrain sur la rage. L'Etat, à ce moment-là, ne voulant pas encore participer réellement à l'étude sur la rage, Au fil des années, petit à petit, le territoire a grandi et nous sommes maintenant quarante-six départements adhérents à notre établissement.
Peut-être un jour serons-nous le premier établissement interdépartemental couvrant la totalité du territoire national et je serais vraiment très heureux de cette perspective. Cela nous faciliterait bien les choses pour certains sujets des fois épineux pour lesquels l'Etat peut nous négliger de temps en temps. Un de nos objectifs est d'étendre encore notre territoire d'investigation, je vous rappelle que nos missions sont celles d'expérimenter sur le terrain, d'être vraiment un outil de terrain au service des départements pour expérimenter ce qui peut être mis en place pour étudier certaines zoonoses qui prennent un peu d'importance dans la plupart des territoires mais également de savoir rassembler les forces locales pour agir à un moment donné et lutter contre telle ou telle zoonose. Nous allons parler de la rage dans quelques secondes et enfin et c'est l'objet d'un grand nombre de réunions que nous faisons dans chaque département, à la demande des uns et des autres, d'informer et de communiquer sur nos actions et sur les méthodes de prévention et de prophylaxie que l'on peut adopter pour certaines pathologies.

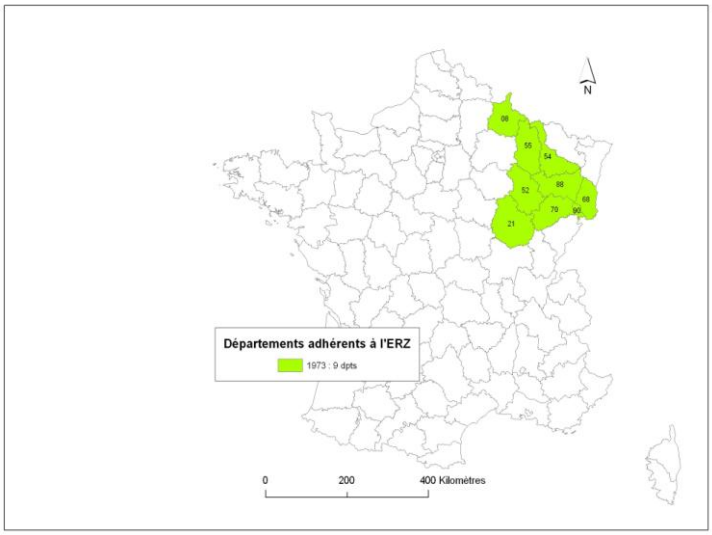

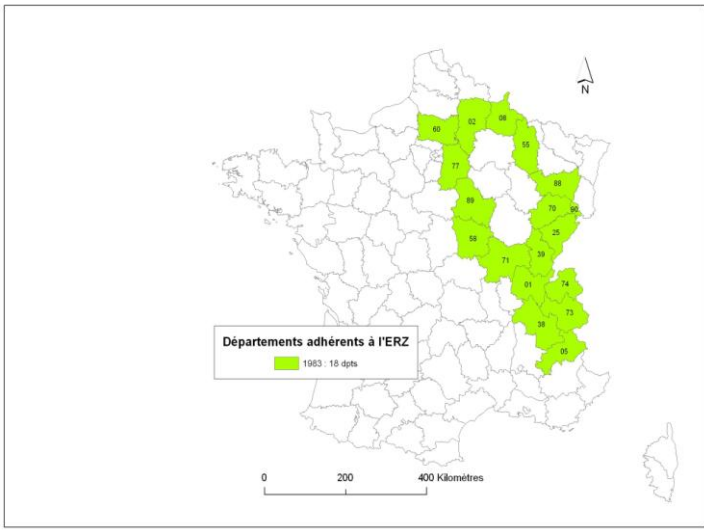

o E.R.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

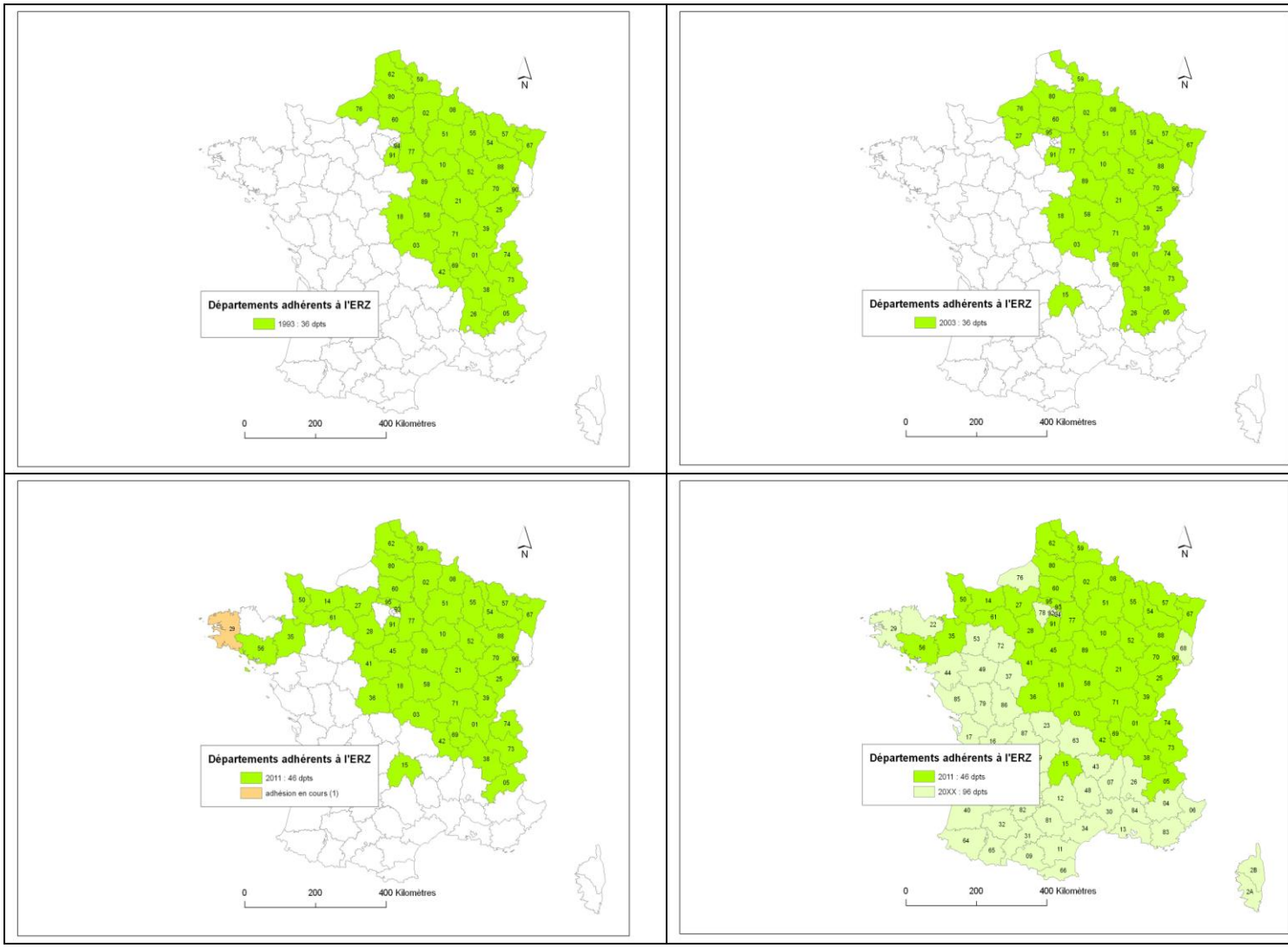

La première, comme cela a été dit par Elodie MONTCHATRE, a été de lutter contre la rage. On est indemne officiellement depuis 2001, le dernier cas de rage étant apparu en 1998 en Moselle. Nous avons pendant un certain temps surveillé l'ensemble des territoires notamment aux frontières avec les pays infectés, l'Allemagne l'a été beaucoup plus longtemps que nous. Et nous avons mis au point avec la structure du laboratoire qui s'appelait le CNEVA, le centre d'étude sur la rage à ce moment là, la vaccination des renards par hélicoptère en distribuant des appâts qui contenaient une quantité suffisante de vaccin pour vacciner un renard. A l'époque nous avons donc choisi la stratégie de développer ce type de vaccination sur le front de progression de la rage et en une vingtaine d'années nous avons réussi à faire reculer ce front de façon à ce qu'en 1998 nous n'ayons plus que deux cas de rage et après ça la France a pu être totalement indemne de cas de rage. Je parle des cas de rage vulpine, vous voyez ici un point rouge qui reste vaillant à cette époque, c'était un cas de chauve-souris qui avait été importée et qui avait été trouvée à Nîmes. Mais la vaccination orale des renards que nous avons entreprise et toutes les études de vaccinologie qui étaient menées au laboratoire, nous ont permis d'éliminer et d'éradiquer le virus de la rage sur l'ensemble des territoires. Je crois que c'est un travail commun Etat-collectivité qui mérite d'être souligné régulièrement.

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

LES ZOONOSES ETUDIEES

RAGE

- France : indemne depuis 2001,
- Surveillance Risque de propagation de la maladie : pays voisins infectés,
- Campagne de vaccination préventive : frontière allemande.

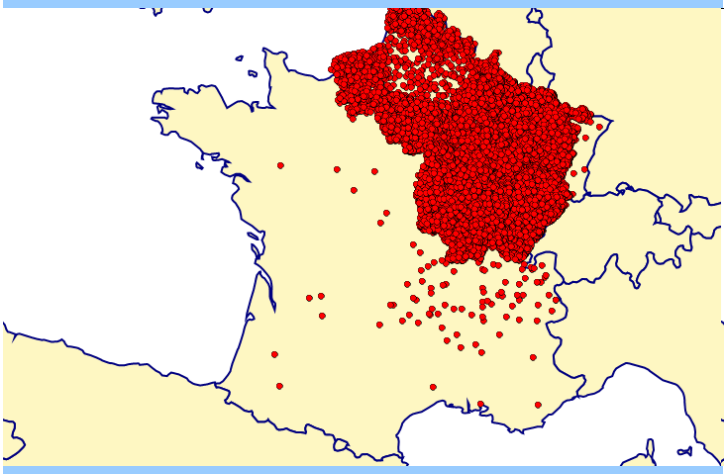

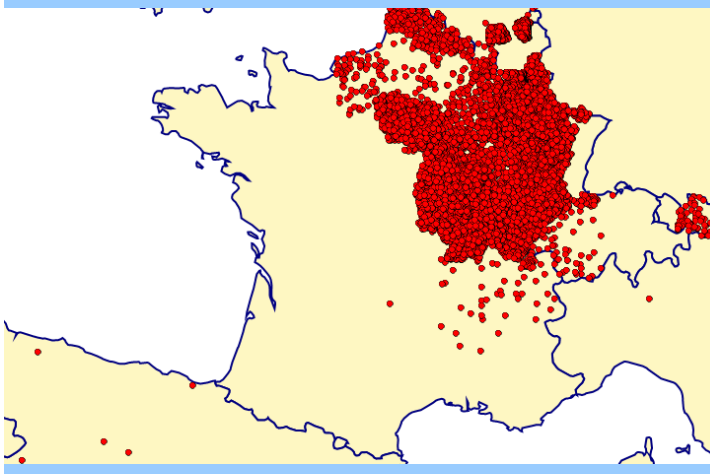

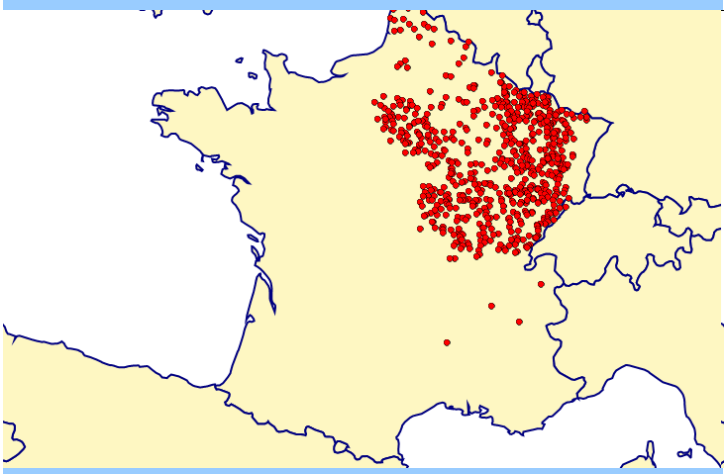

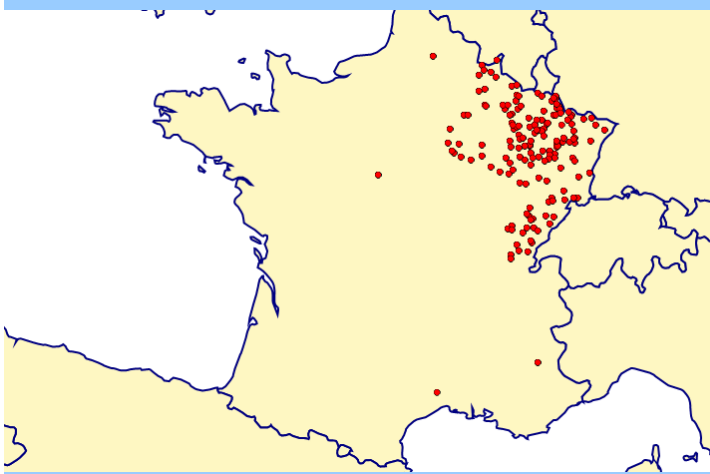

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

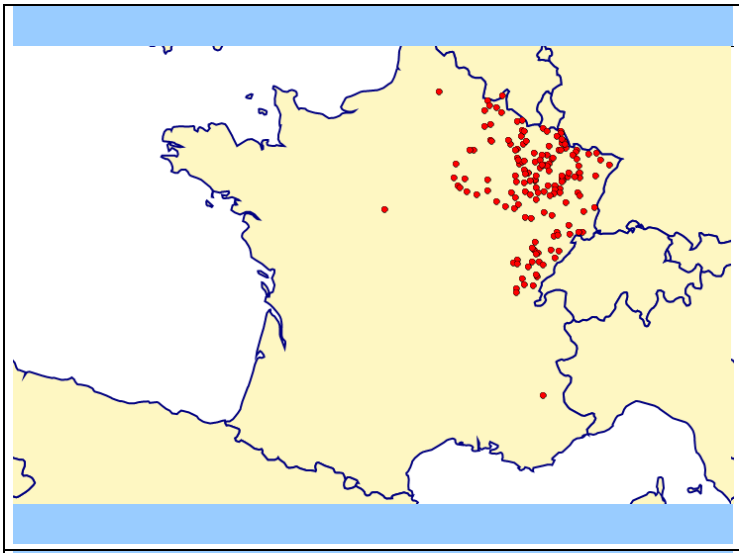

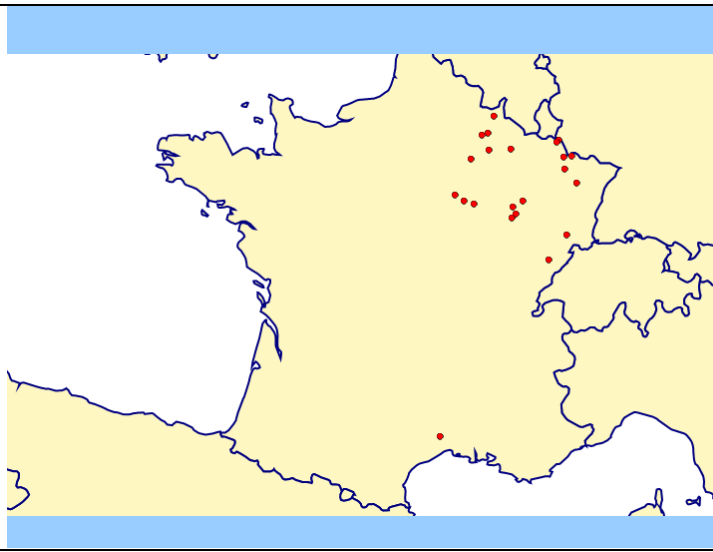

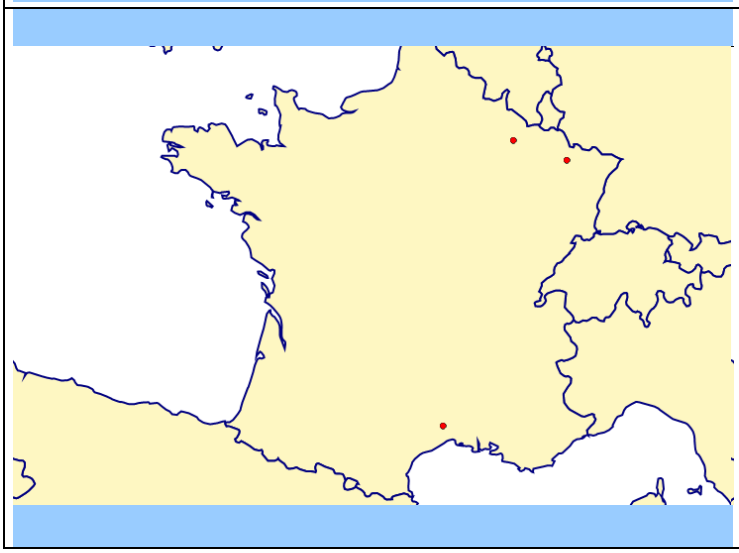

Le budget vous le savez tous puisque vous l'avez voté, globalement est de 300 000€. Pour le département de l'Isère, qui est un gros département, cela représente 8 000€. Cela reste des sommes pour chaque département qui sont relativement modestes même si de temps en temps nous faisons des augmentations qui sont de l'ordre de 15%, ce qui avait suscité de la part d'un certain nombre d'entre vous quelques réactions il y a trois ans, mais nous essayons de surveiller ce budget le plus attentivement pour que notre fonctionnement soit le plus fluide possible pour l'ensemble des départements.

Nous sommes quatre personnels dans cet établissement, plus des stagiaires, ou des personnes en alternance. Et nous avons à partir des années 2000 travaillé sur l'échinococcose alvéolaire. Bien sûr la plupart d'entre vous savent bien maintenant ce qu'est l'échinococcose alvéolaire, mais un certain nombre ont la nécessité d'avoir quelques rappels. L'échinococcose alvéolaire est une maladie qui est véhiculée par ce petit ténia minuscule, qui vit à l'intérieur de l'intestin des renards, sous sa forme adulte, et qui va émettre des œufs qui vont être libérés dans la nature avec les crottes du renard. J'insiste sur le mot crotte parce que régulièrement vous devez entendre, si jamais vous parlez d'échinococcose alvéolaire, que c'est l'urine des renards projetée sur les baies qui va être l'agent de contamination de l'environnement. Il n'en est rien, ce ne sont que les crottes, qui contiennent ces œufs mais ça reste un problème.

Ces œufs vont se disséminer dans la nature. Ce sont des particules microscopiques qui font 20µm et vont se répartir dans la terre ou sur les végétaux d'une façon générale. Et les premiers à consommer ces végétaux, ce sont les petits campagnols qui vivent dans la nature, qui vont par inadvertance les ingérer. Ces œufs vont se développer sous forme de larves dans le foie et créer la maladie de l'échinococcose alvéolaire. La larve se multipliant de façon exubérante dans le foie, crée une pathologie qui est gravissime. Une fois que le campagnol a été consommé par le renard, le ver se transforme de nouveau de larve en forme adulte et le cycle est ainsi bouclé. Ce cycle s'appelle le cycle sauvage puisqu'il ne fait intervenir que des animaux de la faune sauvage. De temps en temps les chiens principalement, les chats aussi me direz-vous mais c'est un peu moins fréquent, peuvent consommer des campagnols et ils en sont d'ailleurs assez friands. Pour ceux qui ont des chiens, il faut se méfier de temps en temps, nous y reviendrons.. Le chien prend la place du renard et il va être le disséminateur du parasite une fois qu'il sera contaminé et on appelle ce type de cycle le cycle domestique cette fois-ci.

Alors comment se transmet l'échinococcose à l'homme et en quoi l'homme intervient ? par nos comportements, nos consommations de végétaux crus qui pourraient être souillés par ces œufs de façon accidentelle ou par la

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

manipulation de notre chien ou, si nous sommes piégeurs ou chasseurs, la manipulation de renards, qui peuvent avoir sur leur pelage des œufs du parasite, l'homme va se contaminer. De temps en temps, il va développer la maladie de l'échinococcose alvéolaire. C'est une maladie qui est vraiment très grave si elle n'est pas diagnostiquée suffisamment à temps. Les progrès de la médecine en terme de diagnostic ont pu faire en sorte que maintenant, on ne meurt plus de l'échinococcose alvéolaire mais c'est une maladie qui est systématiquement mortelle une fois qu'elle se développe si elle n'est pas prise en considération suffisamment à temps.
C'est une maladie qui coûte extrêmement cher à la société puisque chaque patient revient, en terme de prise en charge médicale, à 108 000€ en moyenne donc c'est quelque chose à laquelle il faut porter une attention particulière. L'homme bien sûr, qui est assez rarement consommé par les renards, qui a pris la place du campagnol dans ce cycle, est un hôte accidentel et c'est une impasse parasitaire de ce fait et la larve va se développer dans son foie de façon beaucoup plus lente et créer des énormes problèmes au niveau hépatique.
Cela représente un danger qui était, jusqu'à la fin des années 90, confiné sur les territoires de l'Est de la France. Puis il s'est avéré qu'au début des années 2000 on a commencé à trouver des cas humains dans des zones très éloignées de la zone d'endémie connue de présence chez le renard et nous nous sommes penchés sur le problème de la cartographie de présence chez le renard de ce parasite plutôt que d'attendre que des cas humains apparaissent dans des zones où on ne le connaissait pas originellement.
Nous nous sommes penchés sur ce programme et comme nous avons un territoire d'étude qui dépasse largement la zone d'endémie historique de l'Est du territoire et sur le Massif Central notamment le Cantal, nous avons décidé de faire une prospection sur l'ensemble du territoire de l'entente c'est-à-dire la moitié nord-est du territoire national.
Pourquoi avons-nous travaillé sur le renard, parce que sur le plan épidémiologique c'est lui qui va être le vecteur de la contamination des territoires, c'est lui qui va disséminer le parasite dans un territoire et, sur le plan pratique, vous le savez tous, il existe partout. Il est de plus en plus présent même dans les périmètres urbains à l'intérieur des grandes villes, dans les parcs et jardins et il est relativement facile à attraper. Mais on aurait pu aussi travailler sur le campagnol puisqu'il est un des éléments du cycle et, effectivement, sur le plan épidémiologique il représente le réservoir du parasite, c'est lui qui va maintenir en place le parasite dans un territoire. Par contre sur le plan pratique il s'avère que dans les zones très contaminées dont on va parler dans quelques instants, la proportion de campagnols contaminés par l'échinococcose alvéolaire est malgré tout relativement faible et il aurait fallu prélever des centaines de milliers de campagnols dans tous les départements pour arriver au résultat que je vais vous montrer sur le renard. Ainsi, sur le plan pratique, le campagnol n'était pas tout à fait l'animal idéal.
Pour mettre en place cette vaste investigation il a fallu un partenariat, dont on a déjà évoqué l'histoire, entre l'université de Franche-Comté qui est notamment référencée comme centre collaborateur de l'organisation mondiale de la santé pour les échinococcoses et bien sûr le laboratoire de l'ANSES anciennement AFSSA, anciennement CNEVA et avant ça Centre d'Etude sur la Rage. Chacun bien sûr ayant des tâches réparties. L'Université de Franche-Comté s'occupant de tout ce qui était analyses spatiales et cartographiques de l'ensemble des données acquises, le laboratoire de l'ANSES de tout ce qui était validation biologique des procédés et puis votre serviteur, l'Entente de lutte contre la rage et les zoonoses, de la mise en place sur le terrain de toutes les opérations.
L'originalité de notre procédé c'est d'avoir standardisé sur tous les départements les procédures d'application pour cette investigation. Procédures d'investigation sur le terrain qui nous ont permis de collecter de la même façon sur tous les départements le même nombre de renards et, pour ce faire, nous avons quadrillé les territoires de tous les départements sur ces quadrillages, nous prélevions un renard par carreau. De cette façon nous avions une couverture très homogène du territoire qui était acquise pour nous et nous permettait d'obtenir une couverture du territoire, vous allez le voir, vraiment extrêmement importante.

FINANCEMENT 2011

DEPENSES:		RECETTES:	
CHARGES CARACTERE GENERAL:	80 000 €	ETAT:	50 000 €
PERSONNEL:	198 000 €	DEPARTEMENTS:	198 000 €
INVESTISSEMENT:	22 000 €	ERZ:	30 000 €
		COMMUNAUTES DE COMMUNES:	22 000 €
TOTAL DEPENSES:	**300 000 €**	TOTAL RECETTES:	**300 000 €**

COTISATIONS DU CONSEIL GENERAL **ISERE**
8130 €

L'ECHINOCOCCOSE ALVEOLAIRE
COMMENT SE TRANSMET L'ÉCHINOCOCCOSE ?

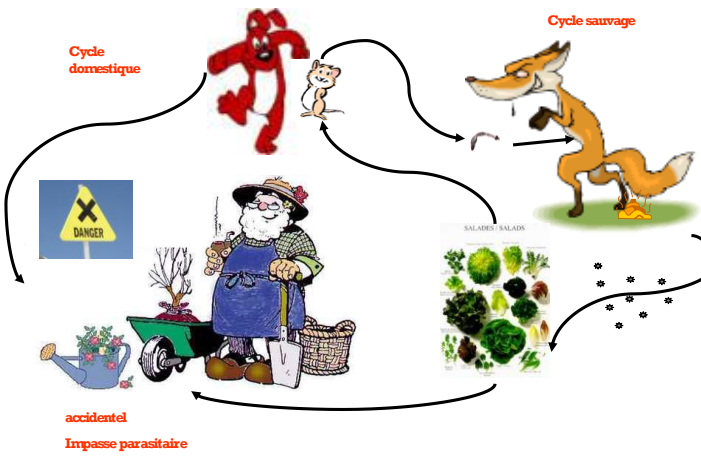

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

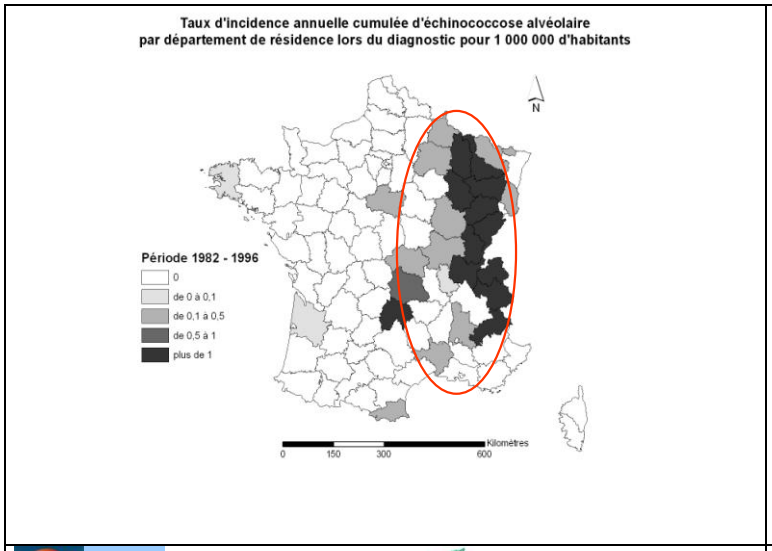

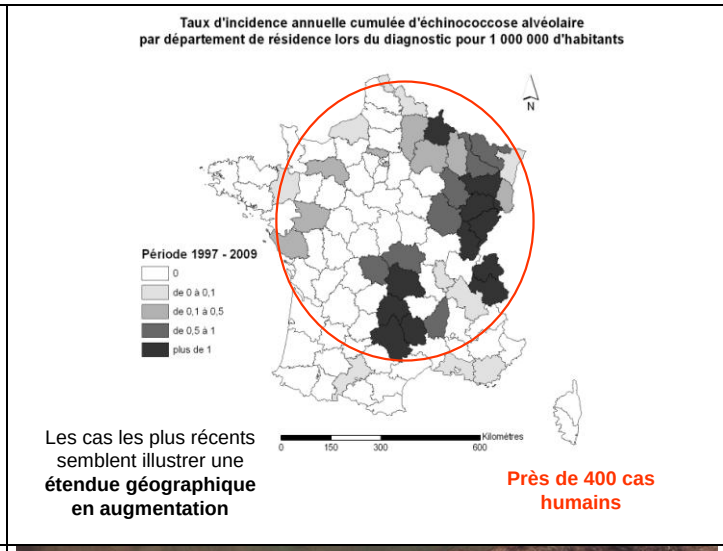

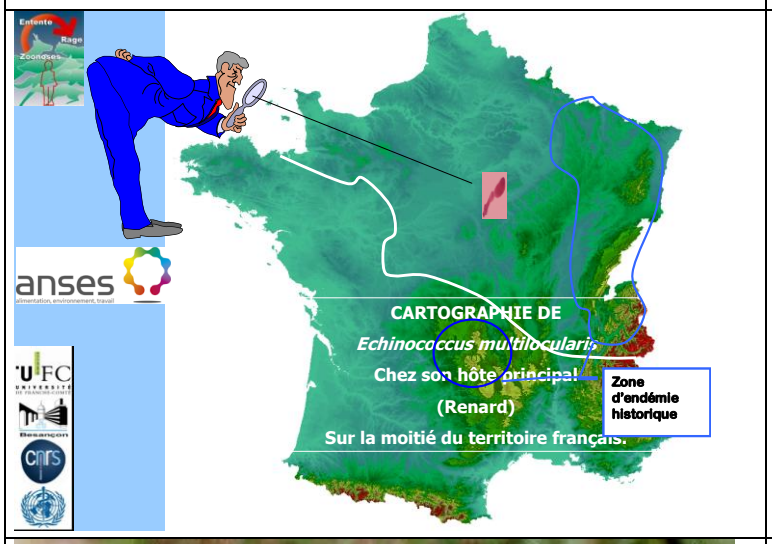

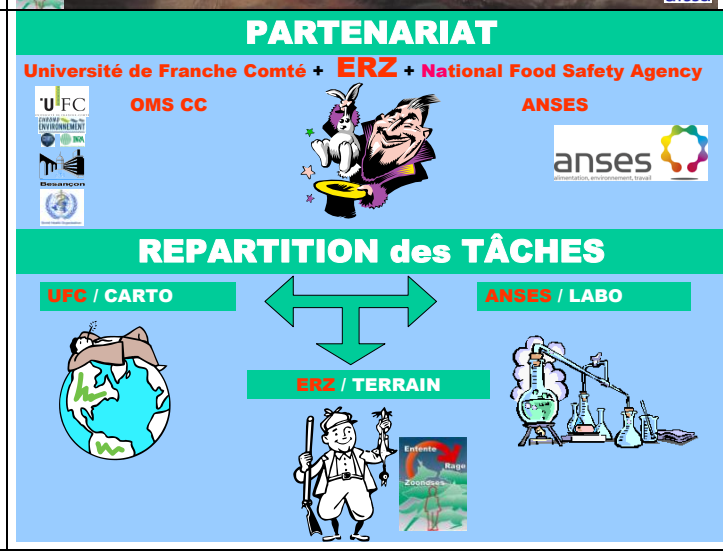

La standardisation des opérations ça a été également dans les méthodes d'analyses pour identifier correctement le parasite dans chaque échantillon mais je vous rassure l'analyse qui a été choisie a été la technique de comptage par sédimentation, technique qui a été, en plus, développée et améliorée par le laboratoire de l'ANSES et l'ADILVA pour en raccourcir la durée. Je tiens à souligner d'ailleurs que à la fois sur le terrain l'organisation de tout ça, était extrêmement compliqué à mettre en œuvre de façon homogène sur tous les territoires mais toutes les fédérations départementales des chasseurs dans tous les départements ont pris cette opération en charge et je tiens à les saluer vraiment de façon importante parce que leur participation a été fondamentale et absolument indispensable pour parvenir aux résultats que je vais vous montrer. Les autres partenaires locaux qui se sont beaucoup investis, cela a été évoqué tout à l'heure par monsieur NUCCI, ce sont les laboratoires vétérinaires départementaux que je salue également parce que vous savez bien qu'un renard d'une façon générale ça ne sent pas très bon, un intestin de

o E.R.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

renard ça sent très mauvais et avant de développer des méthodes améliorées pour ces techniques, il fallait passer trois heures par intestin pour arriver à faire la totalité de la lecture de celui-ci donc vous imaginez pour les techniciens des laboratoires. Déjà une grosse consommation en temps et aussi un travail assez pénible à supporter. Donc je salue la participation des laboratoires vétérinaires qui eux aussi se sont bien impliqués dans toute cette procédure.
La troisième partie de la standardisation ça a été de faire la confirmation de l'ensemble des échantillons auprès du laboratoire de référence qui est la laboratoire de l'ANSES, laboratoire national de référence, et ainsi nous avions tous la même méthode, chaque département, chaque laboratoire. Lorsque c'était nécessaire parce que les techniciens ou le directeur du laboratoire n'étaient pas suffisamment sûrs de la reconnaissance du spécimen, chaque spécimen était envoyé au laboratoire à Nancy qui faisait la confirmation des résultats. Ça nous a permis d'obtenir un échantillonnage que vous voyez ici qui est, je dois l'avouer en toute modestie, unique et envié maintenant partout en Europe parce nous avons été parfaitement homogène dans la quasi-totalité des départements. Un certain nombre de départements n'ont pas fini encore la totalité de leurs analyses mais nous avons quand même une couverture qui est vraiment remarquable et que tous nos collègues européens nous envient pour cette qualité et cette homogénéité.
Nous avons mis cinq ans quand même pour arriver à obtenir l'ensemble de ces résultats mais il est clair maintenant que nous avons une nouvelle carte de présence du parasite qui va très au-delà de la zone historique d'endémie dont je vous parlais tout à l'heure, avec une prévalence dans la zone d'endémie qui s'est avérée, de surcroît être doublée dans les dix dernières années et pour passer dans certains territoires comme dans le Doubs ou en Lorraine avec presque deux renards sur trois qui sont contaminés., L'autre information c'est que clairement maintenant, nous pouvons affirmer que la zone d'endémie de présence du parasite a été très considérablement élargie par rapport à ce qui était connu préalablement. Une autre information supplémentaire c'est que nous avons trouvé dans certains endroits, beaucoup de territoires sur lesquels on ne s'attendait pas à avoir de l'échinococcose alvéolaire comme les zones de vignobles en Côte d'Or, les openfields autour de la région parisienne ou dans le Nord et nous avons dans certains de ces endroits, trouvé des prévalences c'est-à-dire un taux de renards contaminés, de plus de 30%.
La dernière des informations que nous avons aussi recueillie c'était la confirmation de renards dans des territoires très urbanisés qui étaient fortement contaminés par l'échinococcose alvéolaire. Je vous citerai le cas de l'Essonne, le cas de la Seine-et-Marne et le cas de Seine-Saint-Denis où dans le parc de la Courneuve qui a changé de nom maintenant qui s'appelle le parc…

Monsieur ROULET : parc Georges Valbon, qui était le premier président du conseil général de Seine-Saint-Denis.

Monsieur COMBES : Merci…Nous avons trouvé des renards très fortement contaminés dans ce parc, qui sont très loin de toutes zones rurales dans lesquelles on peut s'attendre à trouver des renards mais dans ces parcs là c'était une surprise. Ce sont des parcs qui sont très fréquentés, il y a beaucoup de monde qui vient s'installer sur les pelouses, beaucoup d'enfants qui viennent jouer dans ces parcs et qui sont très beaux mais il y a quand même des renards contaminés dans ces zones très urbanisées et c'était une information qui était tout de même importante à acquérir.
On voit, quand on commence à faire un petit gradient par rapport à l'intensité de la prévalence, cette espèce de phénomène de gradient de densité qui fait qu'on sent cette progression effective depuis l'Est vers les territoires de l'Ouest de la présence du parasite.
Sur cette partie là, à présent, nous sommes en train de faire des publications. Je dois vous le dire parce que j'en ai été assez honoré, on nous a demandé de participer à un colloque mondial de médecine qui parlait spécialement d'échinococcose alvéolaire qui se déroulait en Chine. On nous a demandé d'y présenter ces travaux d'épidémiologie parce qu'ils n'étaient pas courant et nous avons été heureux d'aller faire ça au mois de septembre cette année. Sur cet aspect là on a fait vraiment un gros travail. Nous aimerions maintenant continuer à aller au-delà des territoires que nous avons prospectés, trouver d'autres territoires parce que nous ne savons pas réellement encore quelle est l'étendue de présence de ce parasite même si on voit clairement sur la photo précédente qu'il y a ce gradient et qu'on ne sait pas si réellement dans les territoires du centre ou plus à l'Ouest on va avoir de l'échinococcose alvéolaire.
Nous avons le département du Morbihan qui a décidé d'adhérer l'année dernière, les résultats ne sont pas marqués sur cette carte là nous n'avons trouvé aucun cas positif dans le département du Morbihan, mais nous avons le Finistère et l'Ille-et-Vilaine qui ont décidé d'adhérer cette année. Nous lançons en ce moment les procédures et le Finistère nous devrions commencer les procédures en début d'année 2012.

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

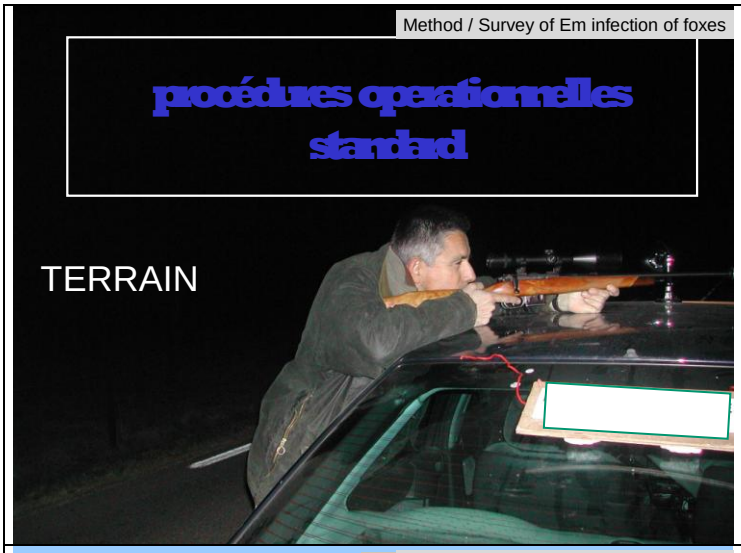

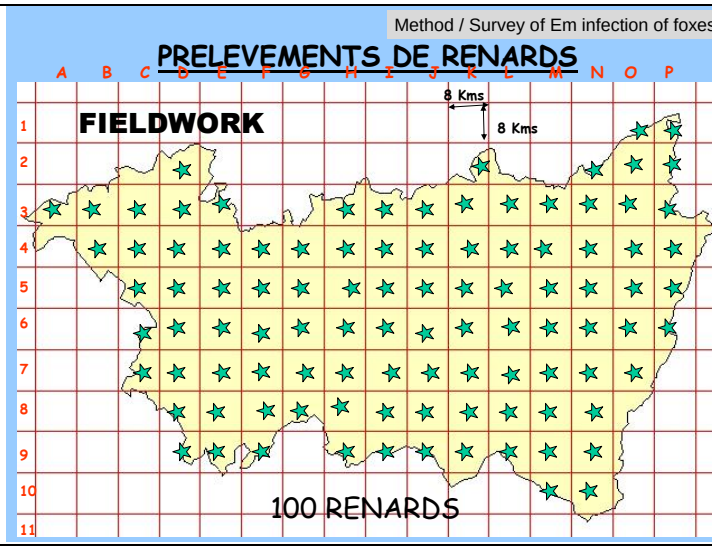

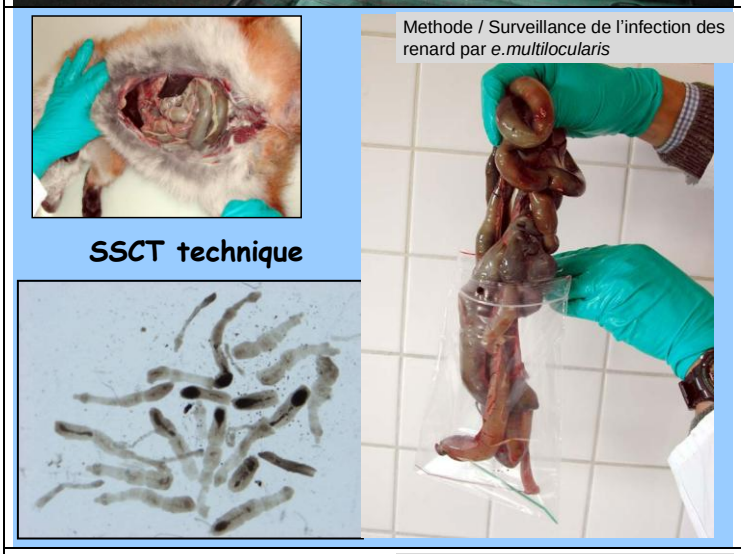

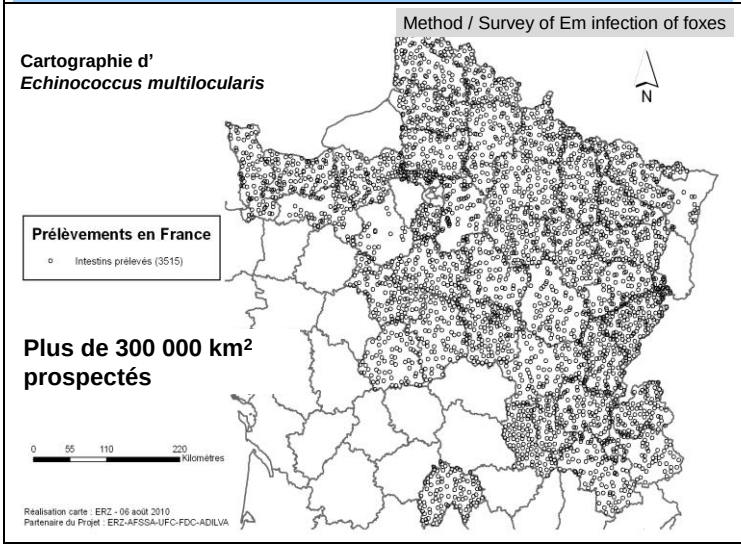

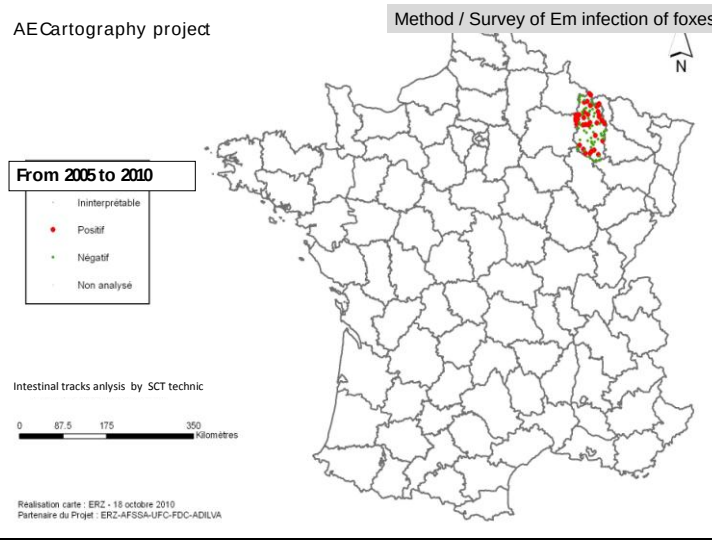

o E.R.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

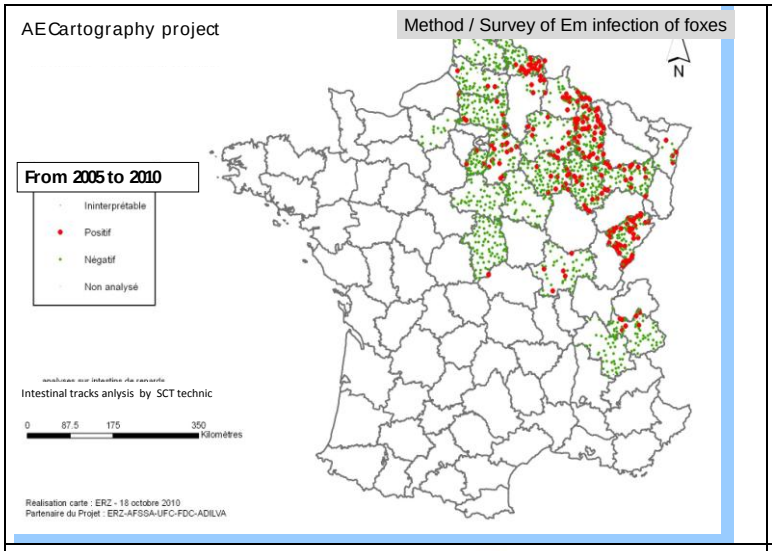

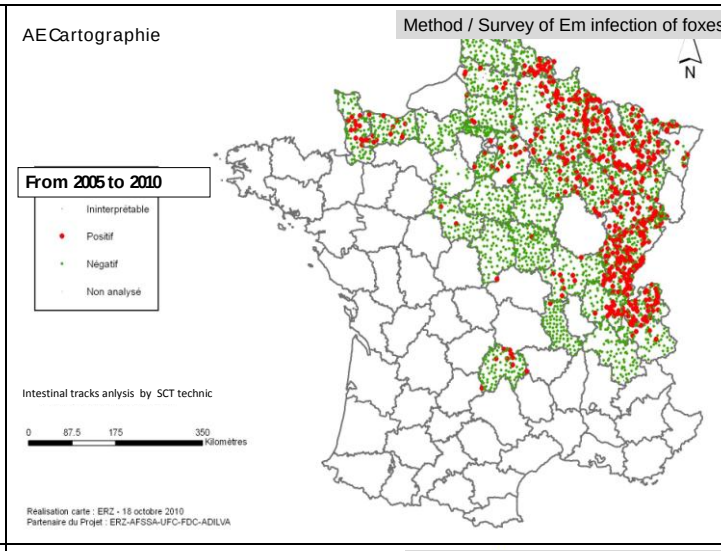

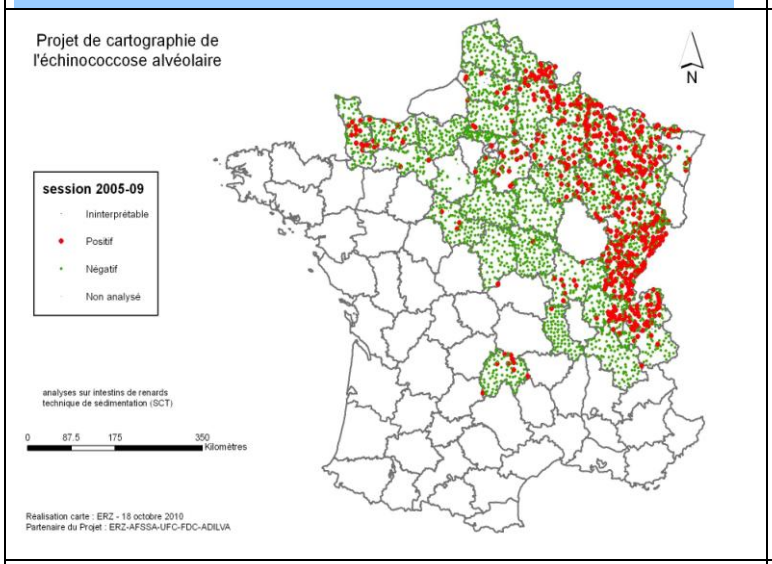

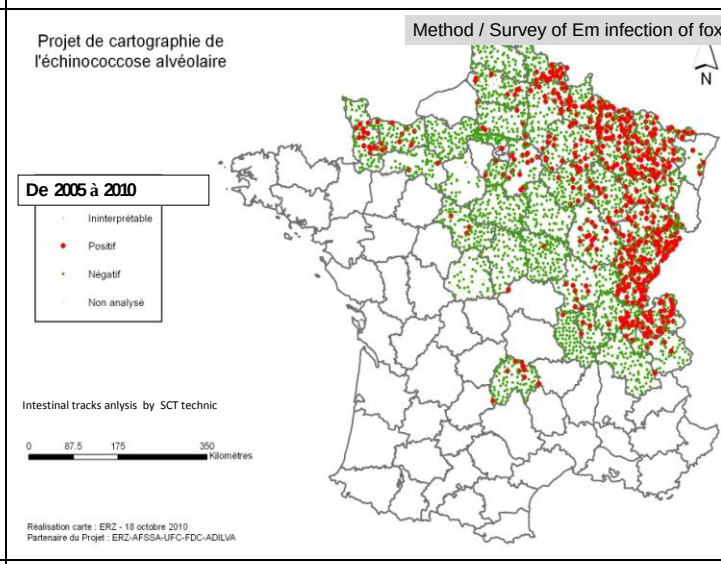

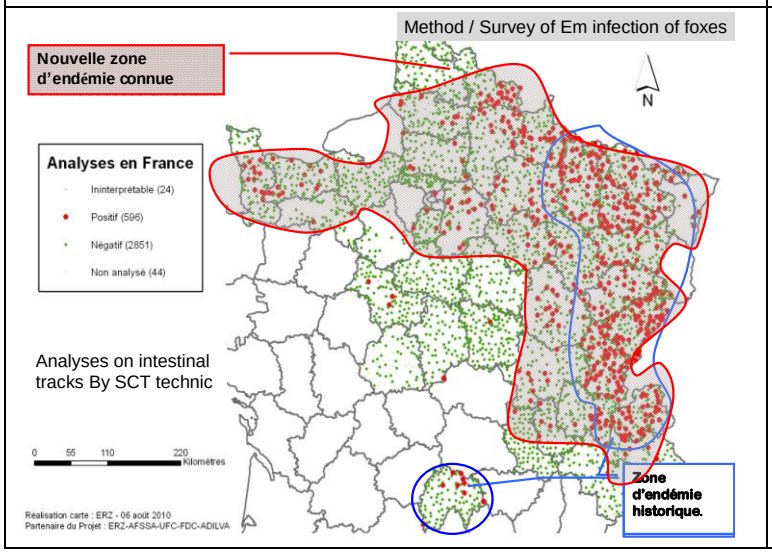

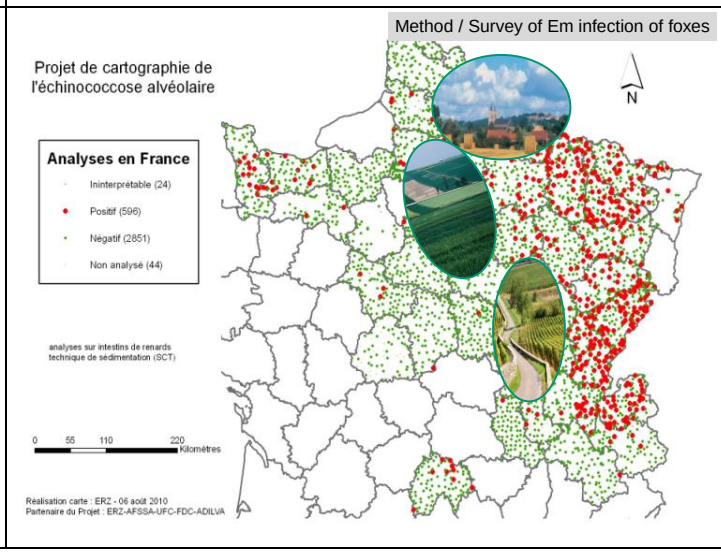

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

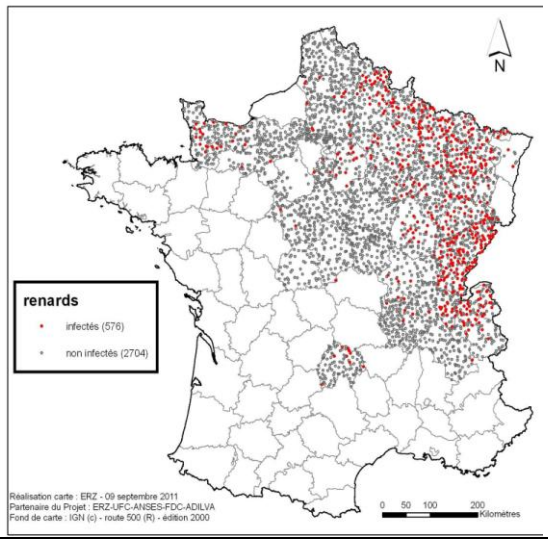

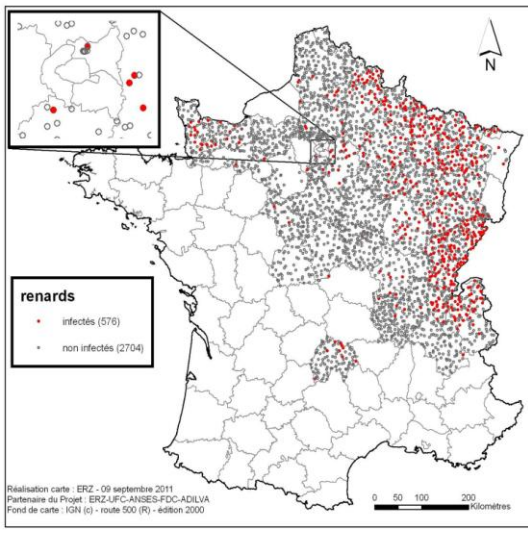

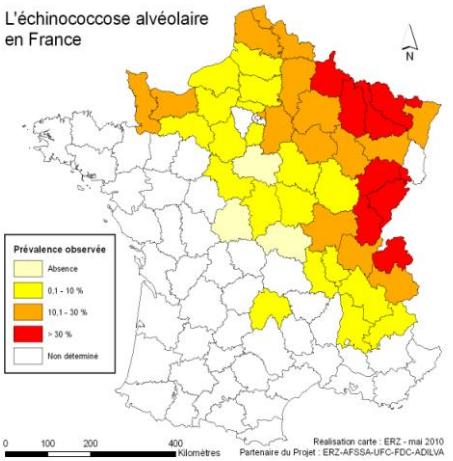

Cette partie était une grosse partie du travail de ces dernières années, on peut faire une petite pause si vous avez des questions à poser, c'est le moment, n'hésitez pas et ensuite on passera aux autres activités de l'entente. Monsieur TOURNIER ?

Monsieur TOURNIER : combien de temps faut-il pour que la maladie soit déclarée sur l'individu ?

Monsieur COMBES : en gros on évalue ça à une dizaine d'années en moyenne, ça peut être 10-15 ans maintenant on découvre l'échinococcose alvéolaire avant l'apparition des symptômes et donc il est très difficile de déterminer exactement quand une personne, même si elle a des lésions qui sont toute petites, a été réellement contaminée. C'est très difficile dans la mémoire collective des gens de se souvenir s'ils ont mangé des baies il y a une dizaine d'années ou cinq ans. Depuis quelques années on trouve des cas de personnes plus jeunes alors que la moyenne d'âge global des personnes atteintes par l'échinococcose alvéolaire dépasse 60 ans. Ces dernières années il y a eu quand même des personnes très jeunes qui ont été atteintes par l'échinococcose alvéolaire. Il y a 5-6 ans une jeune fille chez vous, qui a été atteinte à 12 ans, une étudiante vétérinaire de 19 ans qui a posé son diagnostic quasiment elle-même parce qu'on ne savait pas ce qu'elle avait. Dans les Vosges le fils d'un technicien de la fédération de chasse qui a été supposé avoir une jaunisse et qui en fait était une échinococcose alvéolaire. Le médecin considérait qu'il était trop jeune pour avoir l'échinococcose alvéolaire et sa mère a insisté énormément pour signaler que ça pouvait être l'échinococcose alvéolaire, c'était quelqu'un qui travaillait beaucoup dans la nature et les tests ont montré que c'était bien une échinococcose alvéolaire et non pas une jaunisse qui durait trop longtemps à son goût. Donc il est très difficile de savoir exactement mais ce qui est établi maintenant de façon commune c'est une dizaine d'années en gros entre l'ingestion des œufs et l'apparition des premières lésions.

Monsieur TOURNIER : une autre question aussi, je crois qu'il existait une association de ces gens là, on les avait rencontrés à une réunion, est-ce qu'elle existe toujours ?

Monsieur COMBES : En fait il y a deux associations : une qui est animée par le CHU de Besançon et notamment par le Pr Solange BRESSON-HADNI, qui existe toujours, nous leur donnons régulièrement les résultats de nos

o E.R.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

investigations. Et il y en a une qui est animée par un personnage un peu particulier qui est venu se présenter à notre conseil d'administration dans les Ardennes, qui est l'association de soutien aux personnes atteintes d'échinococcose alvéolaire.
Cette association essaie de défendre deux choses : la première ce sont les personnes réellement atteintes par l'échinococcose alvéolaire pour leur faire obtenir souvent des dédommagements quand le diagnostic a énormément trainé par rapport à l'échino notamment dans des zones comme la Lorraine, la Franche-Comté où il faudrait pouvoir y penser systématiquement. Et sur un autre point, cette association insiste aussi pour que le renard ne soit pas rayé des arrêtés nuisibles dans un grand nombre de départements. Ces deux associations existent toujours et nous sommes en lien très régulier avec les deux, bien sûr.

Monsieur LAURENT : je voudrais savoir s'il y a une corrélation entre les différents gradients de présence chez le renard et les cas de maladie humaine ?

Monsieur COMBES : l'essentiel des malades sont effectivement concentrés dans les territoires de l'Est de la France on peut revenir sur la carte du début, où on peut voir la prédominance des territoires de présence de cas humains concentrés sur les zones d'endémie historique, c'est là où la plus forte concentration de renards parasités existe et c'est aussi là qu'il y a le plus grand nombre de cas, mais c'est aussi là où l'échinococcose alvéolaire est la mieux connue dans le monde médical et où le diagnostic est aussi porté plus facilement.

Monsieur LAURENT : oui, alors moi ce qui m'intéressait ce sont surtout les départements non contrôlés par l'entente c'est-à-dire les zones blanches et si il y a des cas humains. Dans ces cas là essayer de ne pas forcer, mais d'inciter les conseils généraux à s'inquiéter sur les contaminations par les renards locaux.

Monsieur COMBES : c'est ce qui s'est passé par exemple pour le cas de l'Orne que nous voyons ici, mais jusqu'à présent on ne s'est pas servi de l'argument des cas humains dans ces départements qui sont des fois très éloignés de notre territoire entente. Ce que nous souhaitions c'est faire une progression logique des départements c'est-à-dire qu'on essaie de contacter les départements limitrophes. Le département de Vendée par exemple nous avait sollicité il y a quelques années pour adhérer à l'entente, seulement il y avait 500km qui nous séparaient du premier département limitrophe donc ça n'avait pas de logique dans l'investigation épidémiologique du coup on ne s'est pas appuyé sur ce département là. mais maintenant qu'on commence à toucher les départements de l'Ouest. Ce que je regrette c'est que par exemple la Haute-Loire, l'Aveyron, le Puy-de-Dôme qui sont des départements bien concernés par l'échinococcose alvéolaire humaine, ceux-là pour l'instant, ont refusé d'adhérer mais peut-être que l'argument de cette présence des cas humains pourra nous aider effectivement à les convaincre. Nous avons eu par exemple la réponse de l'Aveyron qui nous disait alors qu'il est reconnu par le centre collaborateur de l'OMS comme un point rouge,, avec la Côte d'Or et les Ardennes, l'Aveyron nous a répondu que comme ils n'avaient pas d'information et que les personnes consultées considéraient qu'il n'y avait pas de problème dans l'Aveyron donc ce n'était pas encore le moment d'adhérer. Nous insistons, chaque année on va renouveler notre demande de toute manière, peut-être faut-il insister plus sur la présence de ces cas humains dans ces départements effectivement.

Monsieur DAOUD : ce n'est pas une question, c'est juste un complément d'information par rapport à la question de monsieur TOURNIER, je pense qu'il est important de préciser par rapport au diagnostic, tu disais tout à l'heure on peut diagnostiquer l'échino avant les symptômes, je pense qu'il est important de préciser qu'en effet on peut le diagnostiquer mais que le seul diagnostic c'est la sérologie et en particulier le test western-blot car la physiologie c'est-à-dire que tous les tests, tous les examens de sang qu'on effectue on n'obtient pas de traceur.

Monsieur COMBES : mais par contre les lésions dans le foie ce sont surtout les échographies maintenant qui permettent de détecter.

Monsieur DAOUD : oui mais à partir du moment où il y a des lésions au niveau du foie on peut considérer qu'il y a des symptômes à ce moment là et pour qu'il y ait des lésions hépatiques je pense que la période d'incubation va au-delà de 5 ans il me semble, selon les spécialistes de l'hôpital.

Monsieur COMBES : est-ce que vous avez d'autres questions ? monsieur DAVID ?

Monsieur DAVID : ma question c'était de savoir si le diagnostic avait fait des progrès en terme de détection précoce, et en terme de traitement je voulais savoir si les traitements avaient fait des progrès également ?

Monsieur COMBES : effectivement beaucoup de recherches sont faites notamment à Besançon, en terme de radiologie interventionnelle, je ne vous donnerai pas trop de détails, j'ai retenu ce terme là, On passe avec un appareil qui voit exactement la lésion à l'intérieur qui arrive à la découper. Enfin Ce sont des techniques qui ont été décrites par le Pr Solange BRESSON-HADNI ici même dans cette assemblée il y a quelques années, elles ont fait énormément de progrès notamment à travers cette radiologie interventionnelle mais globalement c'est trop technique pour mes compétences par rapport à ça et je ne pourrais pas vous les décrire avec précision.

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Monsieur DAVID : et également je voulais savoir si est-ce que la vermifugation systématique des populations vulpines dans les départements très très touchés par l'endémie, serait une chose qui viserait à faire baisser le taux d'infestation ou pas ?

Monsieur COMBES : alors je vous remercie vraiment infiniment de cette question puisque c'est l'objet de la suite de la présentation et donc si vous n'avez pas d'autre question sur cet aspect épidémiologie

Madame MONCHATRE-LEROY : c'était juste pour préciser la réponse, le diagnostic chez les hommes, il y a beaucoup de techniques maintenant, mais le truc c'est que les médecins ne sont pas forcément au courant de cette chose là et qu'ils ne vont pas le chercher en fait parce que ça se traduit chez les personnes qui ont un certain âge par les mêmes manifestations qu'une tumeur hépatique et donc si les médecins ne sont pas informés ils ne vont pas chercher l'origine, ils n'y pensent pas. Ce n'est même pas un problème de technique de diagnostic c'est surtout le fait qu'il faut qu'ils y pensent.

Monsieur COMBES : globalement on essaie de faire passer le message avec le Pr Solange BRESSON-HADNI avec qui de temps en temps nous faisons des réunions communes. Je parle des aspects animaux et elle des aspects évolution sur les problèmes humains. et On fait notamment des sessions de formations auprès des médecins généralistes c'est ce que nous avons fait dans les Ardennes par exemple et elle insiste sur le fait qu'un patient avec un cancer supposé du foie avec une évolution anormalement lente, il faudraitt systématiquement penser à l'échinococcose alvéolaire. Ce message est encore assez peu répandu mais on essaie de le divulguer le plus possible dans les zones d'endémie. Monsieur OUTREY ?

Monsieur OUTREY : étant très proche de la Suisse je me demandais s'il y avait une réflexion, une entente avec la Suisse justement.

Monsieur COMBES ; oui tout à fait, c'est une réflexion qui date maintenant de plusieurs années, c'est plus qu'une réflexion c'est une vraie collaboration dans certains projets dont je vais d'ailleurs décrire quelques éléments maintenant, nous travaillons beaucoup avec les équipes de Zurich et de Genève, qui sont très en pointe sur tout ce qui est connaissance en échinococcose alvéolaire. Monsieur DREVET ?

Monsieur DREVET : comment explique-t-on la différence de prévalence tant humaine que vulpine de l'échinococcose entre la Lorraine et l'Alsace, en ce qui concerne la vulpine est-ce que c'est une différence réelle ou est-ce que c'est un problème un biais de prélèvement et j'ai la même question que mon collègue du Jura mais concernant la Forêt Noire et les Ardennes, est-ce qu'il y a un travail similaire de l'autre côté ?

Monsieur COMBES : il y a effectivement un travail qui est mené en Belgique. Alors il faut que je vous dise, je comptais en parler un peu plus loin dans tous les aspects communication, nous avons organisé un congrès l'année dernière au mois de décembre à Nancy qui a regroupé 20 pays de la communauté européenne et nous avons pu constater effectivement que les belges travaillaient près de chez nous de façon assez importante, les allemands aussi et on se retrouve tous avec la même situation : l'augmentation de la prévalence des renards dans les zones d'endémie avec des facteurs de multiplication par deux au moins dans les dix dernières années de la prévalence chez le renard dans ces territoires. Pour répondre à la première partie de votre question, le cas alsacien, il y a très peu de cas chez le renard mais parce que je dois le dire, notre ancien membre du Bureau monsieur LIEB n'est plus présent parmi nous, mais j'ai essayé de le lui suggérer plusieurs fois, le Bas-Rhin a été un peu le mauvais élève pour la collecte des renards et donc nous manquons un peu d'information sur le Bas-Rhin, c'est un biais de prélèvement mais globalement il faut assimiler le Bas-Rhin dans les souvenirs des publications à ce qu'il se passe en Lorraine d'une façon générale c'est-à-dire en gros un renard sur deux contaminé sur ce territoire.

Monsieur DAOUD : je pense qu'il est important de préciser l'étude qui est lancée dans le cadre de la surveillance échino, j'entends très souvent la prévalence a augmenté, etc mais depuis quelques années l'ERZ a lancé un programme bien cadré avec la méthode de quadrillage etc, on peut parler de prévalence qu'à partir du moment, enfin il me semble, où on respecte ce quadrillage c'est-à-dire que dans les départements où on a analysé 3, 4 renards on ne peut pas dire que la prévalence a augmenté puisque ce n'est pas vraiment significatif. Je pense que c'est assez important de le préciser je pense que c'est aussi le rôle de l'ERZ

Monsieur COMBES : c'est pour ça que nous essayons effectivement, tu as raison, d'homogénéiser le plus possible l'ensemble de l'échantillonnage sur les territoires. L'atout que nous avons c'est que les départements sont des territoires suffisamment grands et ce sont aussi les plus petites unités territoriales géographiques sur lesquelles on peut travailler avec les mêmes acteurs dans tous les territoires.

Monsieur DAOUD : il faut un historique, une référence pour pouvoir voir l'évolution éventuelle

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Monsieur COMBES : voilà, on insiste sur cet aspect là pour travailler avec tout le monde de la même façon. Il se trouve que c'est inévitable quand on travaille sur 47 départements il y en a forcément un ou deux qui ne vont pas forcément faire exactement tout ce qui s'est fait ailleurs mais globalement l'ensemble du travail est mené de façon homogène et c'est ce qui était demandé dans le Bas-Rhin. Est-ce que vous avez une réponse suffisante à votre question monsieur DREVET ? D'autre question ?

Monsieur DE KERSABIEC : juste de manière très concrète, la lutte contre la rage a eu les effets bénéfiques qu'on a vu puisque ça a disparu, est-ce qu'on a un espoir de pouvoir donner une date pour voir l'échinococcose disparaître également, est-ce que c'est illusoire ?

Monsieur COMBES : je pense que nous aurons tous disparu largement avant que ce problème soit réglé mais néanmoins et vous allez le voir on peut peut-être arriver dans certains endroits à réduire le risque parce que finalement, on n'arrivera jamais à lutter contre un parasite qui est un organisme beaucoup plus élaboré que contre un virus. Donc on n'arrivera pas à faire la même chose en vermifugeant les renards sur des territoires immenses pour faire disparaître le parasite, ça serait une solution vraisemblablement idéale mais totalement irréalisable et utopique.
Par contre ce qu'on peut essayer de faire et qui va être l'objet de la suite de cette présentation c'est effectivement, dans des territoires les plus à risques, notamment sur les périmètres urbains en zone d'endémie, de voir comment on peut faire pour réduire le risque c'est-à-dire diminuer l'opportunité de rencontre entre l'homme et le parasite à un moment donné. Je vais donc continuer sur cette présentation en vous montrant ce que nous avons envisagé sur ces aspects.
Le programme global de cartographie sur ces cinq années a coûté plus d'un million d'euros qui ont été répartis entre les fédérations des chasseurs, les conseils généraux et l'ERZ, vous me direz l'ERZ c'est aussi les conseils généraux c'est vrai mais c'était la part propre prise sur le financement de l'ERZ, et les conseils généraux ont apporté notamment des financements, des petites contributions de temps en temps aux fédérations départementales des chasseurs mais surtout pour le coût des analyses aux laboratoires. On ne pouvait pas mettre à disposition ces techniciens sur des temps aussi longs et donc il a fallu financer les analyses dans les laboratoires. Chaque département a apporté environ à chaque laboratoire 10 000€ pour faire ces analyses.
Bien sûr ce problème que nous avons évoqué c'est le problème du risque. Finalement quand on voit la situation telle qu'elle est maintenant et qui évolue partout en Europe de la même façon, le risque ce sont ces renards qui sont en ville. Plus il y a de renards en ville et plus il y a de renards contaminés, plus à un moment donné le risque de présence du parasite à côté de l'homme va être important.
Nous avons donc envisagé d'étudier cette situation et nous avons participé à un travail de thèse qui a été mené à l'ANSES, qui s'appelait l'AFSSA à ce moment là, qui consistait à faire une vraie investigation sur ces renards urbains sur le périmètre de la communauté urbaine de Nancy. Vous voyez sur le périmètre tracé en noir l'intérieur de la communauté urbaine de Nancy et le tracé en rouge représente un renard que nous avons attrapé à qui nous avons mis un collier émetteur équipé d'un GPS. Nous avons suivi ce renard pendant plusieurs semaines. et nous voyons qu'il a été attrapé ici où il est resté pendant quelques jours sur ce territoire et puis il a cheminé petit à petit et il est sorti de la communauté urbaine. Sur les territoires périphériques de la communauté urbaine dans des zones mixtes, rurales et urbaines, la prévalence chez le renard a été estimée à 54% à ce moment là. Vraisemblablement un certain nombre de campagnols sont contaminés sur ces territoires et notre renard qui a fait sa petite promenade pendant plusieurs jours, est remonté, est allé s'installer pendant un certain temps de nouveau en zone urbaine où il a pu poser ses crottes dans tous les endroits où il vivait et les contaminer. Cette thèse a également démontré que dès qu'il y avait présence de campagnols dans une friche urbaine il y avait présence de crottes de renards systématiquement aux mêmes endroits. Ainsi, tous les éléments sont là pour que ce renard qui s'est contaminé à l'extérieur vienne apporter son parasite et puisse contaminer des campagnols qui vont maintenir le parasite sur place. Après ça, notre renard est ressorti, il est allé de nouveau consommer des campagnols à l'extérieur et il a pu se recontaminer puis jusqu'à ce que le collier GPS tombe, il est venu s'installer de nouveau dans un autre terrain urbain et à ce moment là il a pu de nouveau recontaminer ce secteur. La première des conclusions par rapport à tout ça c'est que clairement la contamination vient des zones rurales par ces animaux qui investissent l'ensemble des zones urbaines et ce sont eux qui apportent le parasite et qui vont contaminer de nouveaux territoires notamment dans toutes les friches urbaines, les parcs, tous les lieux de pénétrations : les canaux, les voies ferrées qu'ils peuvent emprunter et à ce moment là, la contamination des villes devient quelque chose d'effective et qui a été constaté à Zurich, on parlait des suisses tout à l'heure, de façon très importante, à Stuttgart et dans beaucoup d'autres endroits dans les zones urbaines.
Alors que faire pour limiter ce risque ? Travailler concrètement dans ce qu'est notre mission, notre compétence, c'est essayer de réduire le risque par rapport à certaines zoonoses. Nous avons envisagé deux possibilités, la première c'est de se dire : « puisque c'est le renard qui amène le parasite, limiter les populations de renards autour des villes pourrait être quelque chose d'intéressant », la deuxième c'est de se dire : « on a qu'à essayer de limiter la présence du parasite tout en préservant les populations de renards ».

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

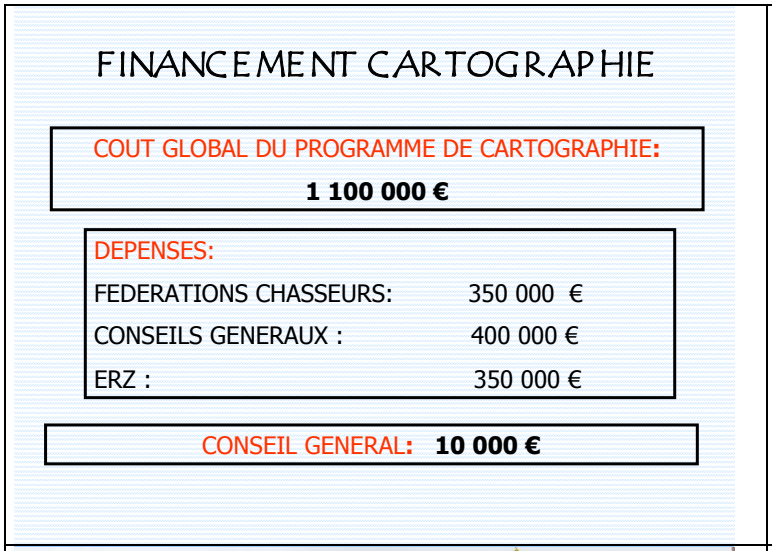

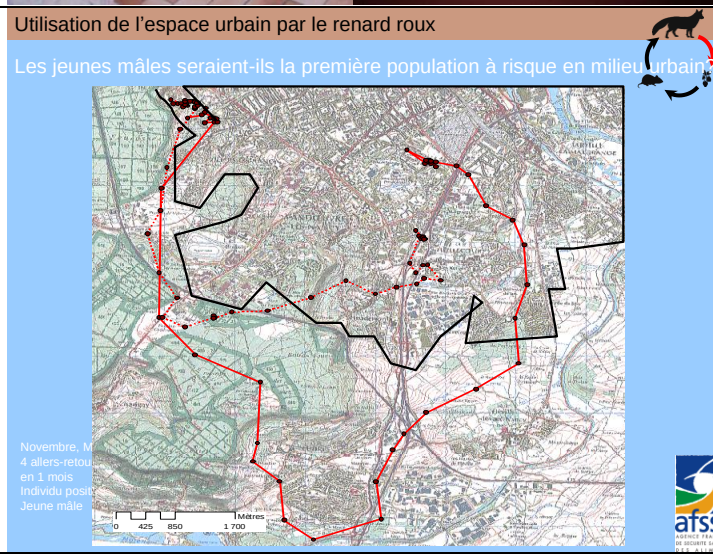

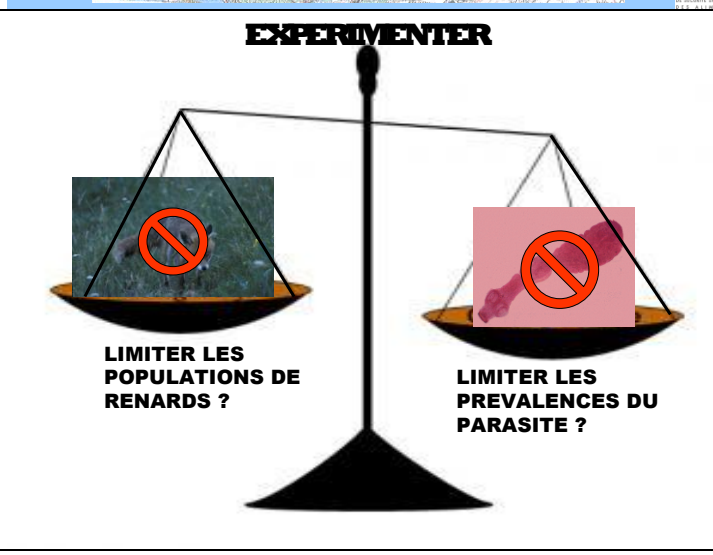

Nous nous sommes penchés initialement sur cette deuxième hypothèse et nous avons choisi dans des zones de très forte endémie que sont le Doubs et la Haute-Savoie, les territoires de Pontarlier et d'Annemasse où initialement la prévalence sur le renard a été évaluée à plus de 50%, 60% quasiment sur le périmètre de Pontarlier et nous avons fait une investigation sur ce territoire où nous avons décidé de distribuer un certain nombre d'appâts, cinq fois par an sur des zones totalement échantillonnées, quadrillées, à raison de 40 appâts par km^2. C'était notre expérience de la rage qui nous permettait de dire que la consommation des appâts par les renards était suffisante quand on en mettait au moins vingt par km^2. Là, sur les périmètres urbains comme ça, avec la présence d'un certain nombre de chiens et d'autres animaux, nous avons doublé les appâts à distribuer, chaque appât contenant du praziquantel, c'est-à-dire la seule molécule capable de vermifuger un renard par rapport à l'échinocoque. Nous avons utilisé des pièges-photos

o E.R.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

pour voir qui étaient les animaux qui venaient consommer ces appâts, dans une grande majorité c'est le renard qui vient les consommer. Et nous avons pu constater que les appâts disparaissaient à quasiment 90% dans les deux cas de façon homogène sur les deux territoires de Pontarlier et d'Annemasse. Bien sûr nous avons aussi regardé s'il y avait des différences entre les zones périurbaines et les zones purement urbaines sur ces territoires, globalement sur les zones périurbaines il y a un petit peu plus de renards et sur ces territoires périurbains les appâts sont plutôt plus consommés que dans les zones purement urbaines, même si les appâts y sont correctement consommés.
Nous avons essayé d'évaluer aussi, en faisant des comparaisons avec des zones non traitées, par la récolte de l'évolution de la prévalence sur ces territoires. Ici nous sommes sur le territoire de Pontarlier, ce que vous voyez en rose c'est la courbe de la zone témoin avec une évolution naturelle de la prévalence, saison après saison, qui fait qu'elle peut monter très haut cette prévalence fécale et puis elle redescend et elle varie de cette façon là, pour obtenir quelque chose d'assez constant dans le temps. Malheureusement on constate que la courbe qui est en bleu montre exactement la même similitude de variation entre la zone traitée et la zone témoin, manifestement sur Pontarlier nous n'avons eu aucun effet de la vermifugation par rapport à cette opération. En revanche sur Annemasse, nous voyons en rose l'évolution de la prévalence naturelle chez le renard dans les zones témoins mais nous avons réussi à faire baisser la prévalence sur le périmètre d'Annemasse à un niveau très satisfaisant qui semble durer dans le temps. D'après l'université de Franche-Comté, on ne peut mettre que sur le compte de la vermifugation cette baisse de la prévalence sur ces territoires. Alors comment expliquer ces différences entre deux territoires sur lesquels la prévalence initiale chez le renard était sensiblement identique ? et bien, c'est dans la configuration du périmètre traité. Nous avons traité chaque fois 33 km^2, vous voyez ici en gris les zones urbanisées sur le périmètre d'Annemasse et la répartition entre les zones urbanisées et les zones rurales sur ce territoire se compose d'un peu plus de la moitié en zone urbanisée ; le reste, toutes les zones rurales sont composées de territoires mixtes, de maisons isolées, de lotissements, de champs divers et variés et de forêts. A Pontarlier nous avons un habitat beaucoup plus concentré, une proportion de territoire urbanisé sur les 33 km^2 qui est beaucoup plus faible avec une présence de renards un peu plus importante et un territoire rural essentiellement composé de prairies et, vous le savez, dans le Doubs, les populations de campagnols connaissent des phénomènes de pullulations extrêmement importants et nous avons pensé que la seule raison qui nous permettait d'obtenir ces différences c'est que nous avions mal évalué entre Pontarlier et Annemasse, l'importance du réservoir pour l'échinococcose alvéolaire que constituait les campagnols sur ces territoires.

Entente Rage Zoonoses

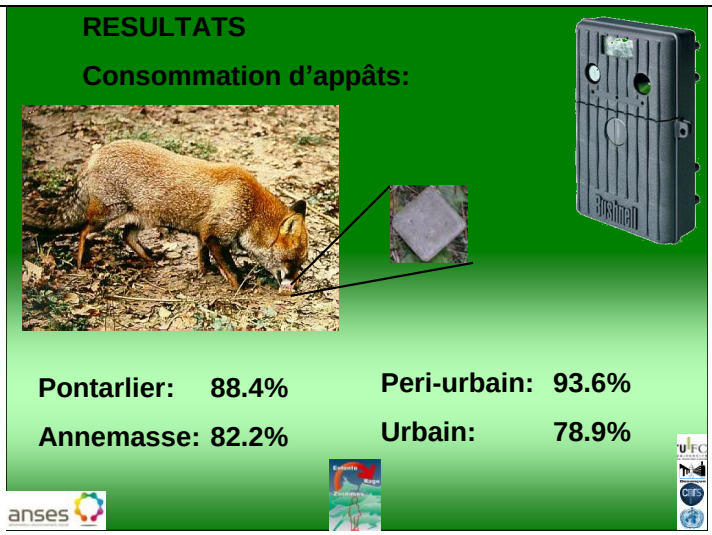

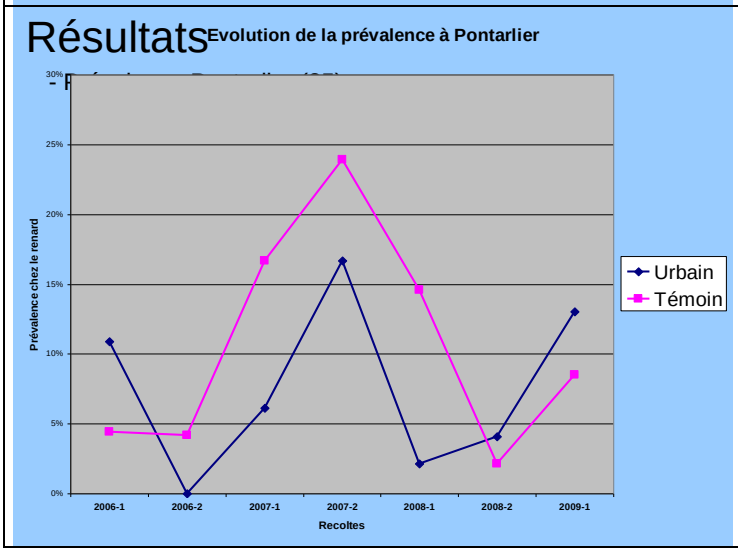

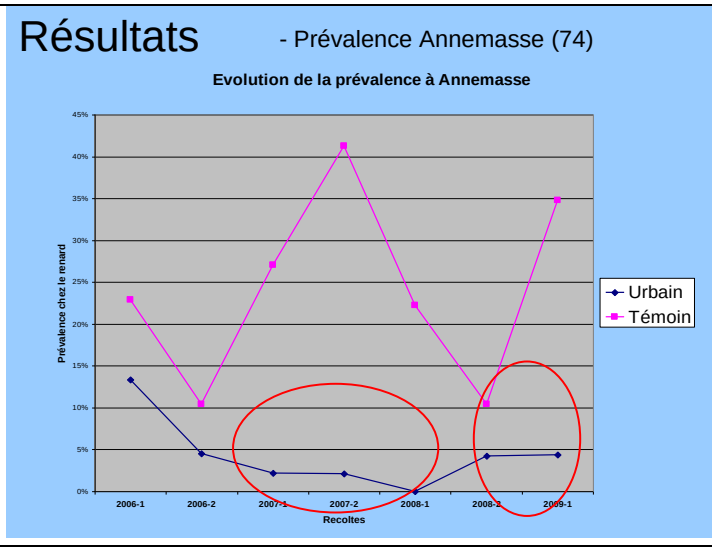

o E.R.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Résultats

- Tissu urbain Annemasse (74)

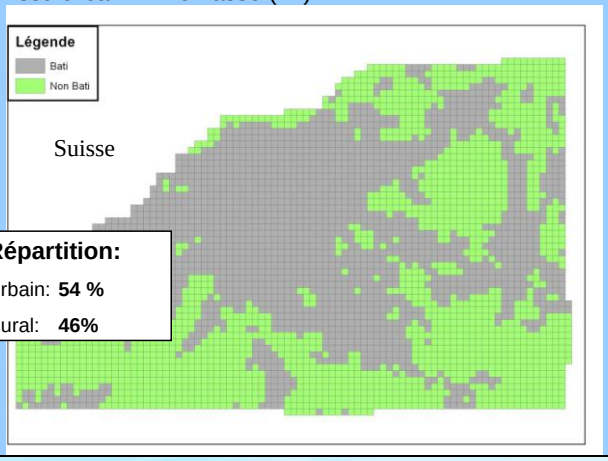

Répartition:

Urbain: **54 %**

Rural: **46%**

Résultats

- Tissu urbain Pontarlier (25)

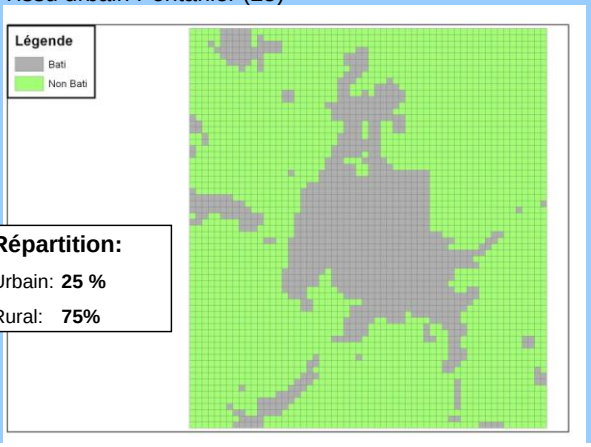

Répartition:

Urbain: **25 %**

Rural: **75%**

RESULTS

Costs evaluation:

		Costs TTC	
Worming	Human ressources	65,439	€
	Vehicles	8,064	€
	Supply	26,981	€
Bait monitoring	Human ressources	15,866	€
	Vehicles	1,512	€
	Supply	1,000	€
Faeces harvesting	Human ressources	71,923	€
	Vehicles	6,480	€
	Supply	1,000	€
	Analyses	26,298	€
Management	5% of the overall cost	11,228	€
Subtotal	Worming	105,508	€
	Bait monitoring	19,297	€
	Faeces harvesting	110,986	€
TOTAL	TTC	**235,791**	**€**

	ERZ staff	Local staff	Saving
3-ans traitement	52,754€	30,387€	42%
Par campagne	3,768€	2,170€	
Par km²	114€	66€	

Coût moyen d'un traitement d'un patient :

108,000 €

(Torgerson *et al.* 2008):

anses

FINANCEMENT VERMIFUGATION

COUT GLOBAL DU PROGRAMME DE VERMIFUGATION:

230 000 €

DEPENSES:

CC ANNEMASSE – PONTARLIER :	80 000 €
ERZ :	130 000 €
ANSES :	20 000 €

Néanmoins on peut quand même conclure que la distribution d'appâts contenant du praziquantel, pour répondre donc à la question de monsieur DAVID, c'est clair on sait cibler le renard, ça reste efficace contre echinococcus multilocularis le petit parasite, ça reste néanmoins à adapter à toutes les situations qu'on rencontre, il faut bien évaluer cette composition du paysage dans les territoires traités. Ensuite on peut éventuellement cibler les zones à risques de façon plus précise, pour optimiser le coût de ces opérations c'est-à-dire utiliser les pénétrantes, toutes les zones où réellement le renard peut s'installer facilement, donc les parcs, les aires de lotissement un peu ouvertes, les zones d'aménagement commercial avec des espaces verts et toutes les pénétrantes style canaux, voies ferrées et tous ces milieux là.

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Alors bien sûr puisqu'on parle de traitement, traitement qui pourrait être pris en charge par les collectivités concernées, on parle de coût. Vous m'excuserez pour ce tableau qui est en anglais mais la chose importante c'est de noter que le coût pour nous de cette expérimentation qui a duré trois ans était autour de 230 000€ mais il faut dire que nous étions à Nancy, les déplacements sur les territoires eux-mêmes étaient assez importants.
Ceci dit si on regarde bien trois ans de campagne, par traitement ça coûte 52 000€, par campagne à proprement parler ça coûte 3 700€ et par km^2 traité ça coûte 114€. Si on cible bien les zones comme je viens de vous le dire sur lesquelles il faut faire des traitements, 114€ ça reste raisonnable et encore c'est parce que c'est l'équipe de l'entente qui a conduit cette opération et il faut compter là-dedans tous nos déplacements depuis Nancy jusqu'au territoire traité. Nous avons tout fait intégralement nous-mêmes avec la participation de l'ANSES bien évidemment. On sait que le coût moyen d'un traitement d'un patient est d'un peu plus de 100 000€, si c'était la communauté de communes qui avait pris ça en charge avec son personnel, ça reviendrait à 68€ par km^2 traité.
Cela signifie qu'il appartient à chaque collectivité de décider s'il est opportun ou pas de protéger sa population de cette manière, en faisant des traitements suffisamment longs pour ne pas voir la prévalence remonter sur les territoires traités.

C'est une opération qui a coûté 230 000€ répartis entre les communautés de communes qui ont participé à ce financement, l'ERZ bien sûr et l'ANSES dans la partie analyse et validation de certains protocoles d'analyse.

Après cela il nous restait l'autre hypothèse, limiter les populations de renards. C'est une expérimentation que nous sommes en train de mener actuellement sur le périmètre de la communauté urbaine de Nancy, grosse communauté urbaine en forte zone d'endémie également et qui couvre 300 000 habitants territoire assez important donc. Nous avons voulu voir comment pouvait se comporter le parasite si on limitait la population de renards autour de la zone urbaine de Nancy. Sur l'effet de cette régulation nous avons choisi un protocole. En fait, initialement à la suite de la thèse qui a été faite à l'ANSES, dont je vous ai montré un élément tout à l'heure, c'est la communauté urbaine de Nancy qui s'est un peu émue de ces résultats suite aussi à quelques plaintes de personnes qui voyaient des renards dans leur jardin ou dans les parcs, la communauté urbaine a décidé de demander aux piégeurs d'éliminer tous les renards.
Au bout d'un an il y avait sept renards qui avaient été piégés, c'était bien mais à quoi cela servait-il d'éliminer sept renards si rien n'était évalué. Avec l'ANSES, nous avons proposé un protocole expérimental, parce que vous le savez travailler sur des animaux et parler de régulation d'espèces notamment le renard c'est quelque chose qui est toujours conflictuel. il y a partisans de l'éradication totale des renards, et à l'opposé les partisans d'aucun prélèvement de renards. Les deux s'affrontent régulièrement avec des arguments qui ne relèvent pas toujours de l'ordre scientifique et nous avons donc proposé de faire une évaluation à la communauté urbaine de Nancy qui soit un peu plus contrôlée.
Nous avons proposé sur un périmètre de 20km autour de Nancy de faire sur la moitié du territoire en zone nord, une régulation intensive des renards et de laisser une zone témoin dans la zone sud. Nous avons quadrillé ces territoires de façon à prélever un certain nombre de renards sans que ça n'affecte la population dans la zone sud pour pouvoir évaluer la prévalence en situation initiale et après trois ans de régulation en zone nord, que nous avons essayé d'être intensive. Ici en rouge tous les renards positifs trouvés pendant l'étude en période initiale juste avant de commencer l'éradication si on peut dire, et vous voyez que dans le périmètre marqué en violet, au centre il y a au moins deux renards qui ont été trouvés positifs, et fortement chargés en l'occurrence.
La prévalence au nord était de 39%, la prévalence au sud de 45%, des chiffres à peu près comparables, ce qui nous permettait de mettre en place l'ensemble du protocole. Chaque année nous prélevons des renards en nombre suffisant un par placette comme ça pour évaluer la prévalence. On voit sur ces diapositives qu'après les deux premières années de régulation nous n'avons pas eu réellement d'impact sur la présence du parasite chez le renard. Initialement il y avait 39% des renards qui étaient contaminés, ça a baissé un peu dans la zone régulée à 29% sans que ce soit réellement significatif, c'est remonté à 34% l'année d'après. C'est resté très stable dans la zone sud, la zone témoin où on est passé de 45 à 40%, c'est-à-dire, aucune différence dans la zone témoin également.
A priori pour l'instant peu d'effet de la régulation des renards sur la présence du parasite. Néanmoins nous avons essayé de voir si notre effort de régulation portait aussi sur les populations de renards, du coup ce que vous voyez en vert et en jaune ce sont les tracés de comptage que nous suivons très régulièrement chaque année pour évaluer le nombre de renards vus au km ou pour 10km. Et nous n'avons obtenu malgré un gros effort de régulation sur le territoire nord, aucune différence entre le nord et le sud dans les différents comptages que nous avons établis. Vous le voyez : cinq renards vus pour 10km en situation initiale, 4,9 après deux ans de régulation. Au sud, ça a légèrement augmenté parce qu'il y a eu deux nuits de comptage où on voyait plus de renards que d'habitude mais sans que cela soit significatif. Au nord malgré l'effort que nous avons fait, et nous avons essayé quand même d'en faire tomber, cela représente 6 ou 700 renards éliminés sur le demi périmètre de 20km, nous n'avons pas réussi à faire baisser ne fut-ce qu'un peu la population de renards sur ce périmètre. Et cela représente un travail relativement important en temps puisqu'on s'aperçoit que nous avons passé en tout, en équivalent journée de travail par personne, 245 jours ce qui signifie que nous pouvions quasiment employer une personne à temps plein pour essayer de faire cette régulation. En terme d'investissement pour n'obtenir aucun résultat après deux ans. Il nous reste encore une campagne à faire, mais nous n'avons aucun résultat en terme de baisse des populations ni en terme de baisse de la prévalence sur ces territoires. Peut-être que la saison que nous sommes en train de commencer va nous apporter d'autres

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

renseignements mais pour l'instant nous sommes assez dubitatifs sur cet aspect là en terme de rapport coût/efficacité et en terme d'épidémiologie par rapport à l'échinococcose alvéolaire. C'est un programme qui a coûté 150 000€, qui a été essentiellement financé par la communauté urbaine du grand Nancy, que je remercie aujourd'hui.

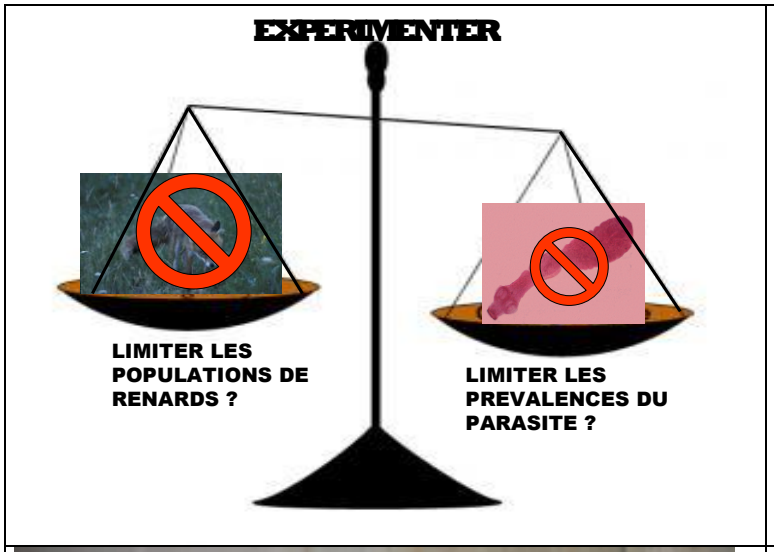

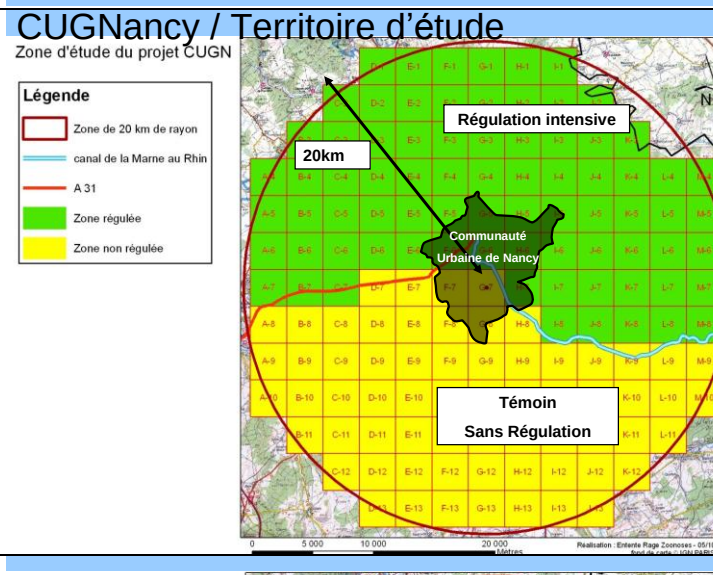

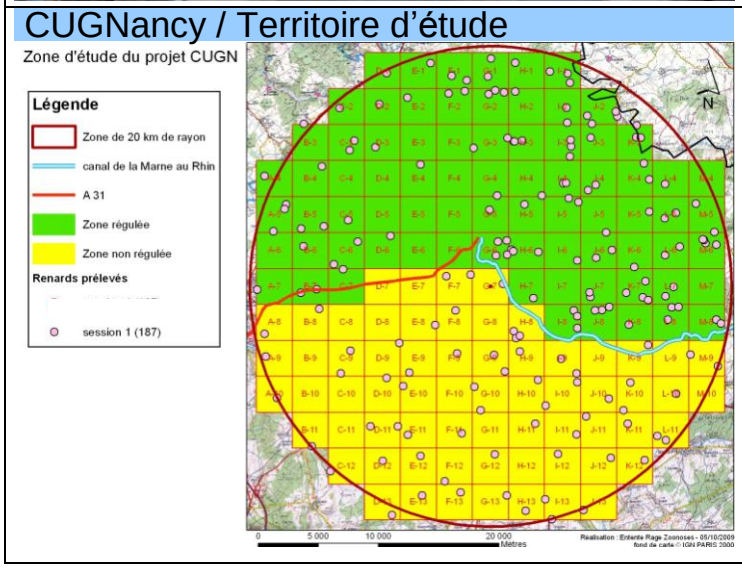

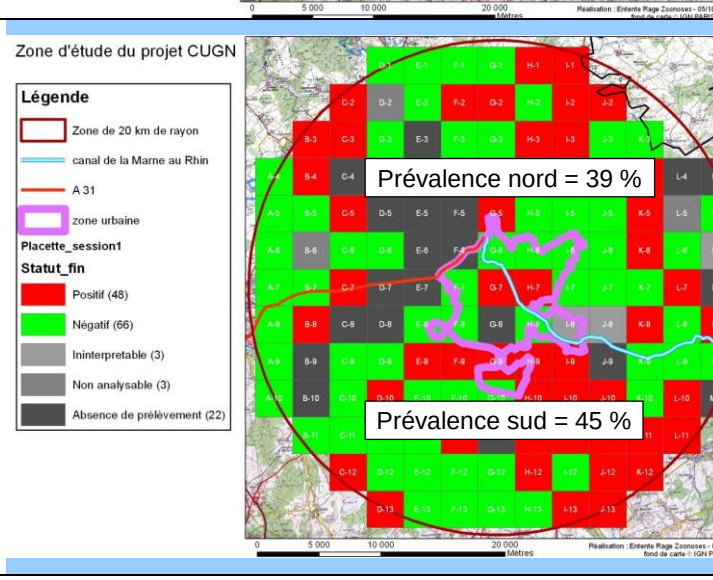

o E.R.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

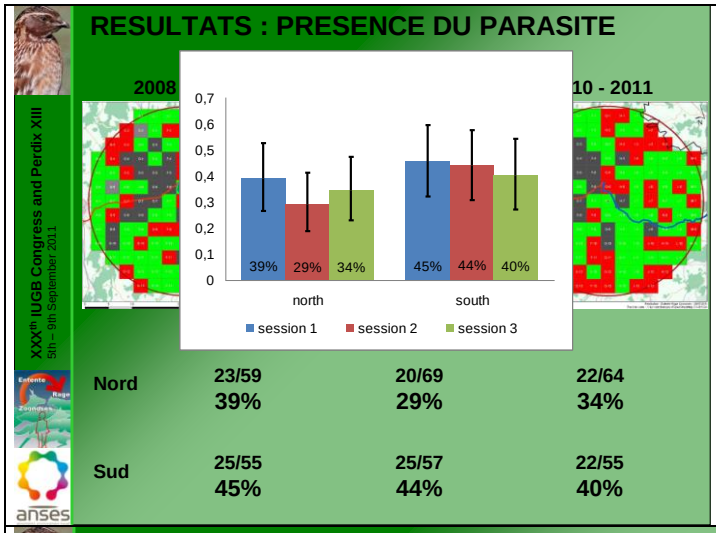

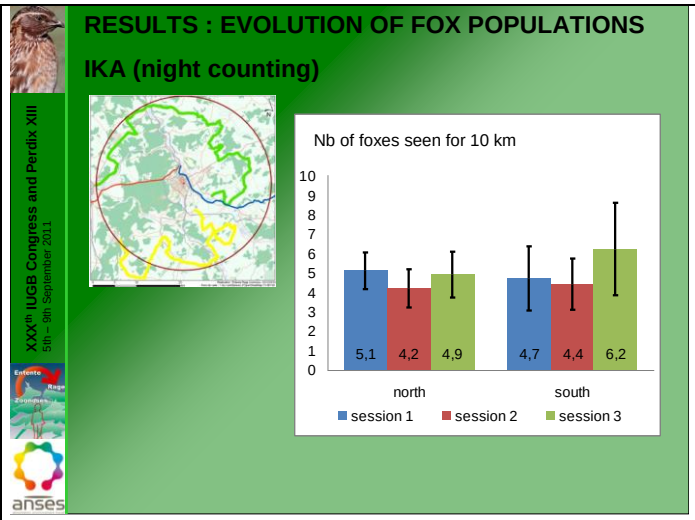

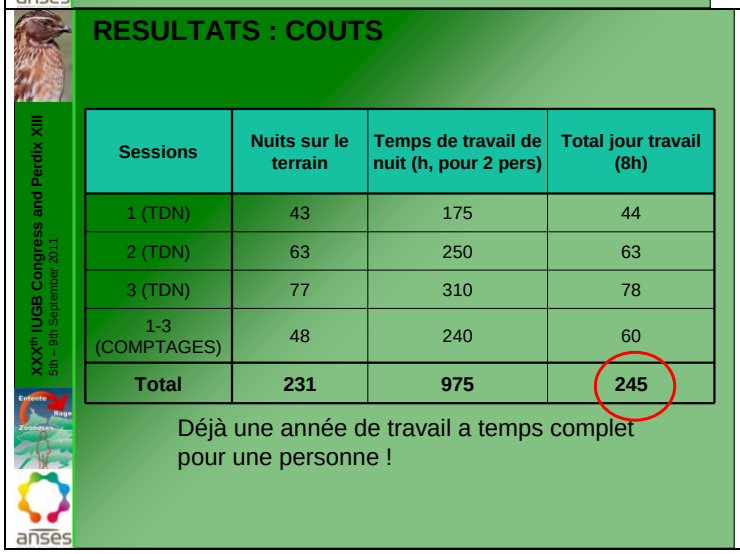

RESULTATS : COUTS

Sessions	Nuits sur le terrain	Temps de travail de nuit (h, pour 2 pers)	Total jour travail (8h)
1 (TDN)	43	175	44
2 (TDN)	63	250	63
3 (TDN)	77	310	78
1-3 (COMPTAGES)	48	240	60
Total	**231**	**975**	**245**

Déjà une année de travail a temps complet pour une personne !

XXXth IUGB Congress and Perdix XIII
5th – 9th September 2011
anses

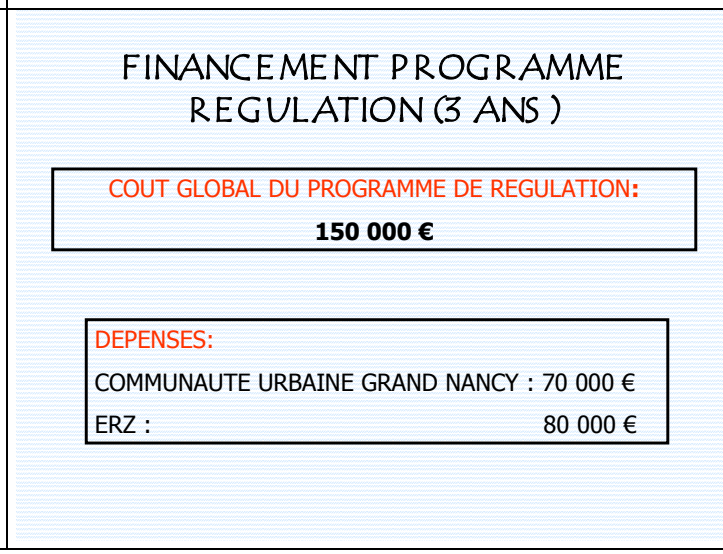

Voilà monsieur DAVID, nous avons essayé de répondre à votre question avec ces deux chapitres, est-ce que quelqu'un a des questions à poser sur ces opérations que nous menons ? monsieur DELENTAIGNE ?

Monsieur DELANTAIGNE : la régulation telle que vous la présentez, est-ce qu'il n'y a pas le fait de proximité aussi parce qu'on sait que quand on élimine sur une zone, aussitôt elle est reconquise par d'autres renards donc la proximité des deux zones…

Monsieur COMBES : l'idéal aurait été de travailler sur deux îles mais il y a forcément un moment où on est obligé de travailler dans la réalité des choses…

Monsieur DELANTAIGNE : ça m'amène à une autre question, par rapport à la régulation, je ne sais pas si on doit employer ce mot là parce qu'on sait qu'il est un peu tabou, mais est-ce qu'il n'y a pas lieu d'être inquiet au vu des cartes de la contamination d'échinococcose par rapport à certains départements qui prennent des décisions de ne plus rendre nuisible le renard ce qui fait que la régulation est beaucoup plus difficile. Je parle aussi en tant qu'éleveur, nous savons aussi que les renards portent des maladies genre néosporose vis-à-vis des animaux d'élevage aussi. Voilà l'inquiétude que je présente ici et que je crois qu'il y a peut-être lieu de communiquer, il n'est pas question d'éliminer tous les renards, de les éradiquer, pas du tout, mais de réguler les populations je pense qu'il faut quand même se garder cette possibilité parce que je suis inquiet pour l'avenir autrement.

Monsieur COMBES : vous avez à la fois tort et raison, vous avez raison dans la mesure où il est reconnu partout que c'est l'augmentation des populations de renards qui a généré l'extension dans l'hémisphère nord de présence du parasite sur de nombreux territoires où il n'était pas connu. Par contre, maintenant nous n'arrivons pas à montrer que l'effet d'une régulation pourrait être positif par rapport à la baisse de la présence du parasite donc c'est assez difficile. Je pense que partout dans les départements il faut prendre conscience qu'il faut éviter peut-être que les populations n'augmentent mais il ne faut pas chercher à les faire baisser sous le seul argument de l'échinococcose alvéolaire. Parce que les faire baisser, pour l'instant, nous n'arrivons pas à montrer que ça a un impact et dieu sait que pendant la période de la rage quand les populations de renards ont été sérieusement atteintes par la rage, alors qu'on utilisait

o E.R.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

en plus pour réduire les populations du piégeage, du gazage et que la gale arrivait par-dessus, on n'a jamais réellement réussi sur le long terme à faire baisser sur un territoire les populations de renards de façon correcte. On peut y arriver momentanément. Là, c'est pour ça que nous travaillons sur un demi périmètre de 20km de rayon, ça reste une surface relativement importante mais ça reste un enjeu très difficile.
Alors en terme de coût/efficacité par rapport aux collectivités, c'est pour ça qu'on l'annonce comme ça, cela nous parait ne pas être la façon prioritaire de nous protéger vis-à-vis de l'échinococcose. Maintenant il faut qu'effectivement tout le monde prenne conscience qu'il n'est probablement pas bon de laisser une espèce quelle qu'elle soit, proliférer parce qu'elle va être génératrice à un moment donné de problèmes que ce soit vis-à-vis de l'agriculture, vis-à-vis des autres espèces.
Monsieur DAVID ?

Monsieur DAVID : on voit partout en France la population des renards en ville augmenter. Moi cet été, j'ai eu l'occasion de le vérifier sur Nancy, j'étais stupéfait de la population dans le centre de Nancy, je me suis trouvé à visiter des jardins pour l'anniversaire de la mort de Victor Lemoine, célèbre obtenteur de variétés horticoles françaises. Sur Nancy même et en Lorraine en général, et en centre ville de Nancy, des jardins remarquables dont on a fait la visite étaient souillés de façon très abondante par des déjections de renards. Nous avons entendu le témoignage des gens qui habitaient là qui disaient qu'ils voyaient leurs sacs d'ordures ménagères régulièrement pillés par les renards.
Alors je me disais aussi, chez nous c'est quand même important mais pas autant, si le gisement de nourriture avec les poubelles non protégées, n'avait pas une incidence aussi sur les populations de renards en terme alimentaire et sur l'échinococcose.

Monsieur COMBES : il est probable que l'homme favorise spontanément par son activité, son développement la présence de renards qui est un animal opportuniste et qu'li la favorise de plus en plus à ses côtés. Maintenant si on parle de poubelles, plus les renards vont se nourrir de poubelles moins ils vont manger de campagnols même s'ils en consomment toujours une certaine quantité et donc, globalement il vaut mieux qu'ils mangent des poubelles si on veut qu'ils soient débarrassés de l'échinococcose alvéolaire. Mais je suis d'accord avec vous c'est un problème qui est maintenant récurrent et qui ne cesse d'augmenter un peu partout. Vous parliez du jardin botanique ?

Monsieur DAVID : il y avait les parcs botaniques du centre de Nancy mais aussi des jardins privés.

Monsieur DAOUD : par rapport à ce que j'ai dit tout à l'heure vis-à-vis de la prévalence, il me semble qu'il faut être prudent quant aux données de prévalence. Dire qu'il y a une augmentation de renards donc forcément il y a une prévalence qui augmente. On sait très bien que la population vulpine augmente, la densité est importante ça génère évidemment des pathologies du genre gale, c'est ce qu'on constate constamment : plus il y a une densité il y a de la gale, mais ce n'est pas la cartographie, et grâce à l'ERZ d'ailleurs aujourd'hui on parle de l'échino et on connaît plus ou moins la prévalence des départements. Moi à titre d'expérience, pour parler de la Seine-et-Marne, il y a vingt ans je recherchais systématiquement y compris pendant la période de la rage, l'échino. J'en ai trouvé des positifs. Il y avait pas mal de laboratoires vétérinaires départementaux qui faisaient la même chose il y avait aussi des données qui restaient dans le département voire éventuellement dans le réseau Sagir. Aujourd'hui l'ERZ publie des cartes, connaît plus ou moins la prévalence de cette pathologie mais il ne faut pas non plus dramatiser ce n'est pas parce qu'il y a une population vulpine qui augmente qu'il y a forcément une prévalence qui augmente. Il faut être honnête, il faut se dire aussi qu'on ne connaissait pas et que c'est en cherchant qu'on trouve. Et grâce à l'ERZ, puisqu'après la rage, il y a eu l'échino, aujourd'hui on connaît le statut sanitaire vis-à-vis de l'échino. Mais il y a une dizaine d'années on ne connaissait pas forcément pour la simple et unique raison qu'on ne recherchait pas l'échino.

Monsieur COMBES : Oui tu as raison sur un point, c'est vrai, elle n'était pas recherchée, on la connaissait assez mal mais clairement maintenant tous les chercheurs qui travaillent là-dessus en arrivent à la conclusion qu'il y a un phénomène de progression de l'échinococcose alvéolaire, progression géographique et progression en terme d'intensité qui est incontestée partout.

Monsieur DAOUD : Peut-être la référence est par rapport aux cas humains puisqu'on sait que l'augmentation, mais là aussi il faut être prudent, tous les grands spécialistes le disent, c'est-à-dire qu'autrefois on disait que la personne avait un cancer alors que c'était des cas d'échino, donc là aussi il faut être prudent par rapport aux données.

Monsieur COMBES : Tout à fait, en attendant il est maintenant reconnu par les épidémiologistes humains que la population, parce qu'ils ont fait une énorme investigation sur l'ensemble des cas de personnes atteintes au niveau du foie dans les décennies précédentes, que l'effectif de cas humains en Europe a doublé aussi dans les dix dernières années. Les suisses ont montré une évolution quasi parallèle à dix ans d'intervalle entre les populations de renards et le nombre de cas d'échinococcose. Donc il y a un lien très fort entre l'évolution des populations de renards et l'impact sur l'homme, ça on ne peut pas le nier donc c'est publié et c'est plus qu'officiel.

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Monsieur LECLERC : juste une petite question financière, vous avez dit que le coût de la vermifugation était d'environ 114€ au km^2 et si on compare par rapport à la rage, il était de combien ?

Monsieur COMBES : Alors là c'est une très bonne question monsieur LECLERC à laquelle je vais laisser Elodie MONCHATRE répondre.

Madame MONCHATRE : Déjà à l'époque c'était peut-être même pas en euro… je n'ai aucune idée des coûts parce qu'en fait ça dépend beaucoup du nombre d'appâts que vous libérez au km^2, pour la rage comme il l'a dit, en fait c'était moitié moins classiquement et ça dépend aussi du volume que vous traitez.

Monsieur COMBES : au km^2 honnêtement je ne saurai plus vous dire mais je vous transmettrai l'information monsieur LECLERC je la note ! Après cela une dernière intervention, il faudra qu'on aille un peu plus vite parce que j'ai le programme à vous montrer sur la suite.

Monsieur THUEGAZ : à Nancy donc il y a une régulation depuis 2008 suite à des accords avec la communauté urbaine, et la prévalence d'après ce que tu viens de dire est relativement stable alors que normalement elle aurait du diminuer plus. Ailleurs, elle est restée plus ou moins stable, elle a légèrement augmenté, alors qu'en théorie elle aurait du être augmentée, il n'y a donc pas une différence vraiment significative, alors je voudrais savoir d'autant que l'accord avec Nancy d'après mes renseignements va être caduque dans un an ou moins, est-ce qu'il n'y a pas une autre méthode que le tir pour réguler ?

Monsieur COMBES : il y a plein de méthodes mais les seules qui sont autorisables sont les tirs de nuit qui nous permettent d'en prélever plusieurs par nuit et quand il y a plusieurs équipes on arrive à tuer un certain nombre de renards. Il y a le piégeage aussi, malheureusement le piégeage est devenu une procédure administrative très compliquée où il faut renvoyer des formulaires d'autorisation de piégeage de la part du propriétaire du territoire, ce qui fait qu'il est quasiment impossible de faire un piégeage à grande échelle sur l'ensemble des territoires. Mais c'est quand même le tir de nuit qui reste l'action la plus efficace. On peut obtenir chaque nuit entre quatre et huit renards; le problème c'est qu'on ne peut pas arriver à sortir toutes les nuits et qu'il faudrait mobiliser des personnes en plus. C'est pour ça qu'on a fait l'évaluation du nombre d'heures que ça représente. Quand on est en équipe de deux sur un territoire, on n'a probablement pas eu une intensité suffisante de prélèvements pour atteindre les objectifs qu'on souhaitait pour faire baisser la population et voir si on allait avoir un impact sur l'échinococcose. Clairement ça représente un temps de travail énorme pour arriver à réguler une population de renards.

Monsieur THUEGAZ : justement ma question était plus orientée dans le sens où la diminution du nombre de renards n'a pas l'air d'avoir été significative, alors quel est l'intérêt vraiment de continuer ?

Monsieur COMBES : On finit l'expérimentation cette année, nous continuons à prélever les renards jusqu'au mois de mars et on évalue tout en mars 2012 et on aura bouclé cette expérimentation que nous aurons mené de 2008 situation initiale et trois années de régulation. On pourrait se dire, on arrête maintenant mais on sait bien quand même que les populations de renards sont importantes, on sait bien aussi que le renard a des réponses physiologiques à la diminution des populations qui font qu'il va saisir l'opportunité de se développer dans la mesure où il a les moyens de le faire. On trouve maintenant régulièrement des femelles où il y a 7-8 petits qui sont apparemment viables quand on les abat juste avant la mise-bas. Le renard est un animal vraiment extrêmement opportuniste donc c'est vrai je suis d'accord: à quoi ça sert ? Mais c'est ce qu'on va conclure, c'est que il ne sert à rien, probablement, d'abattre les renards en tout cas par rapport à l'échinococcose alvéolaire vraisemblablement.
Il est sûr que si on élimine tous les vecteurs d'un parasite à un moment donné, on règle le problème mais c'est quelque chose qui n'est pas souhaité, qui n'est pas attendu et c'est quelque chose qu'on voulait quantifier à travers cette expérimentation. Il fallait pouvoir la mener sur un temps suffisamment long pour qu'elle soit probante, ce n'est pas en une année qu'on peut espérer arriver à réguler une population, Il faut pouvoir le reproduire sur un certain temps. On s'est fixé trois ans de régulation pour y arriver et on jugera de l'effet que ça a pu avoir, c'est-à-dire peut-être vraisemblablement un effet nul et on publiera que ça a eu un effet nul de réguler les populations de renards sur ces territoires. Monsieur POILLOT ?

Monsieur POILLOT : Petite question courte, vous l'avez peut-être déjà dit mais je ne l'ai pas entendu, depuis combien de temps a-t-on diagnostiqué scientifiquement de façon certaine, enfin reconnaît-on les cas d'échino humains, il y en avait sûrement avant qui n'était pas connu.

Monsieur COMBES : Les premiers cas identifiés comme étant des tumeurs particulières… l'échinococcose alvéolaire, la maladie en elle-même a été trouvée autour de 1870 mais ça n'empêche pas qu'il y a eu un grand nombre de diagnostics faux, diagnostics qui ont été posés sur des cancers ou sur des cirrhoses. C'est quelque chose qui est connu depuis longtemps et qui s'appelait, avant, l'échinococcose tyrolo-bavaroise parce que c'était en Bavière qu'on l'avait trouvé.

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Monsieur BABOUD-BESSE : je voulais revenir en arrière pour la rage, est-ce que demain si la rage revenait en France est-ce qu'il y a quelque chose de prévu pour le loup, parce qu'on en a pas mal en Isère donc c'est quand même un gros problème, est-ce qu'il y a une étude ou quelque chose qui est fait pour vacciner les loups ?

Monsieur COMBES : je vais laisser Elodie répondre par rapport à cette question.

Madame MONCHATRE : Ce n'est pas particulièrement le loup mais je ne sais si vous savez mais il y a eu des cas de rage en Italie du Nord où il y a des populations de loups, il y a eu des campagnes de vaccination menées parce que le problème de la France, elle est indemne mais tous les pays en Europe ne le sont pas forcément. Le loup serait au même niveau que le renard, c'est exactement la même chose. Les producteurs de vaccins oraux existent en France, ils continuent de produire ces vaccins parce qu'ils les vendent en Europe, donc oui on est prêt. De toute façon, on a les vaccins oraux et on a les compétences surtout qui sont toujours là. Il faut bien considérer que si on veut éliminer la rage, si jamais elle se réintroduisait en France, avec un gros « si » quand même, parce que les pays autour sont indemnes, on a toujours les compétences de vaccination, les compétences de distribution de vaccins oraux et on a toujours les compétences de surveillance de la population. Parce que c'est toujours pareil, si vous ne surveillez pas vos populations de loups, de renards, de carnivores, vous ne savez pas que la rage arrive, donc il ne faut pas considérer le problème de la rage que simplement avec de la vaccination orale, de même que l'échinococcose, je pense qu'il ne faut pas la considérer que simplement par on va vermifuger les renards ou les éliminer, c'est quelque chose de beaucoup plus compliqué. Ce n'est pas forcément en régulant le renard qu'on va aboutir, vous avez aussi toutes les populations de micromammifères qui vont réagir à cette régulation de renards.
Ce sont des cycles biologiques et c'est toujours un peu compliqué, on peut imaginer tout simplement, si vous régulez trop vos renards vous allez avoir une augmentation de la population des campagnols qui vont être un réservoir beaucoup plus porteurs donc les renards qui vont rester seront très contaminés par exemple. Donc il faut aller de façon très précautionneuse sur ces choses-là !

Monsieur COMBES : est-ce que je peux vous laisser développer ça après auprès de monsieur BABOUD-BESSE…merci. Juste une question, monsieur FEVRIER ?

Monsieur FEVRIER : j'avais une question sur les chiens domestiques, est-ce qu'on a une idée de la prévalence ?

Monsieur COMBES : on y arrive ! c'est l'objet de la suite de la présentation. Effectivement vous avez raison il faut aller voir un peu plus loin que le renard par rapport à l'échinococcose alvéolaire et il faut voir quel est le rôle que le chien peut jouer lui aussi dans le côté transmission à l'homme du parasite. Nous avons mené une étude sur trois sites différents, toujours avec l'aide de l'ANSES avec l'aide des cabinets vétérinaires à l'échelle de tout un département, le département de la Meuse où la prévalence chez le renard est assez forte et à l'aide de tout un protocole où la participation des vétérinaires était demandée. Nous fournissions un vermifuge, qui nous était offert par Bayer, au vétérinaire qui le donnait gratuitement à leurs clients qui amenaient leur chien, à condition que ceux-ci acceptent de vermifuger le chien et de rapporter la crotte émise tout de suite après la vermifugation auprès du vétérinaire. Celui-ci collectait les crottes grâce à des kits adaptés et nous ramenions ça au laboratoire pour analyse.
Globalement dans toutes ces études il s'est avéré que si c'est le renard qui va disséminer le parasite il est vraisemblable que le chien malgré la très faible prévalence de portage du parasite va être l'agent de contamination humaine par nos comportements. En effet la plupart des études, ça a été à peu près confirmé par les nôtres, nous montre que 1% des chiens dans les zones d'endémie peuvent être atteints par l'échinococcose alvéolaire. Dans l'étude dont je vous parle sur la Meuse, ce 1% de chiens n'étaient pas porteurs du parasite mais d'un autre parasite inoffensif pour l'homme. Mais son cycle biologique faisait appel exactement aux mêmes éléments que pour l'échinococcose alvéolaire, c'est-à-dire la consommation de campagnols. Ces chiens avaient donc consommés des campagnols dans une zone fortement contaminée et auraient pu très bien être porteurs du parasite de l'échinococcose. 1% c'est globalement ce que les études allemandes, suisses révèlent également comme portage du parasite par les chiens. Vous me direz que c'est très peu par rapport à la population de chiens mais imaginez la proximité de l'homme et de son chien, et ça vous donne une idée de la proximité du parasite par rapport à l'homme. Peut-être avez-vous des chiens, j'imagine que vous faites comme moi, le matin au petit déjeuner le chien va vous mettre la tête sur la cuisse, il va vous regardez avec son air le plus gentil, vous êtes courageux vous n'allez pas lui donner le morceau de la tartine mais vous allez lui tapoter le flanc en lui disant que c'est un bon toutou et qu'il faut qu'il aille voir ailleurs et puis vous allez reprendre votre tartine dans la main et vous allez consommer votre tartine juste après avoir caressé le chien. C'est typiquement le genre de geste qu'il faut éviter et nous allons y venir en terme de communication. Ces aspects chiens qui ont été bien pris en charge par l'ANSES en terme d'analyse et de vérification du protocole ont été partagés entre l'ANSES, l'entreprise Bayer et l'ERZ. Je tiens à signaler que toutes ces opérations sont validées par un conseil scientifique et technique qui nous a été imposé par la Direction Générale de l'Alimentation, le ministère de l'agriculture, et qui fonctionne maintenant depuis deux ans et qui valide l'ensemble des projets que nous faisons. Tous les projets étant soumis eux-mêmes en plus à des comités de pilotage qui travaillent spécifiquement sur l'un ou l'autre de ces sujets.

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Dans le même temps, nous avons travaillé sur les hommes aussi. Bien sûr, mais nous ne sommes pas médecins donc nous nous contentons essentiellement de faire de la communication, notamment à travers des messages et en trouvant des cibles les plus appropriées.
Vous avez tous vraisemblablement reçu ce DVD sur l'échinococcose alvéolaire qu'il a été demandé à chacun d'entre vous de distribuer dans les collèges de vos cantons. J'espère que cela a été fait. Cette diffusion a été prise en charge soit par les conseillers généraux, soit par les services du département et nous avons eu quelques échos, de bons retours par rapport à ça. Il y a plusieurs chapitres dans ce DVD qui sont utilisables pour les programmes de sixième et de troisième dans les collèges. Cela a eu un certain succès. Nous avons essayé de diffuser ce DVD de façon assez large et là je remercie notamment, au-delà des conseils généraux qui ont participé, tous nos partenaires locaux, que ce soit les administrations, que ce soit les mutualités sociales agricoles, que ce soit les cabinets vétérinaires, que ce soit les organismes qui reçoivent de l'accueil du public dans les territoires naturels, nous avons distribué ce DVD un peu partout et le retour en a été très bon.
J'espère qu'on pourra continuer à le développer encore un peu, je vais vous en reparler après. Nous avons édité des affiches également qui ont été distribuées. Là encore, la fédération des chasseurs pour nous est un excellent relais pour toucher des personnes particulièrement sensibles à ce type de programme et nous avons édité aussi des affiches qui ont été distribuées dans les pharmacies ainsi que des petits leaflets qui accompagnent ces affiches pour inciter les gens à faire vermifuger leur animal régulièrement.

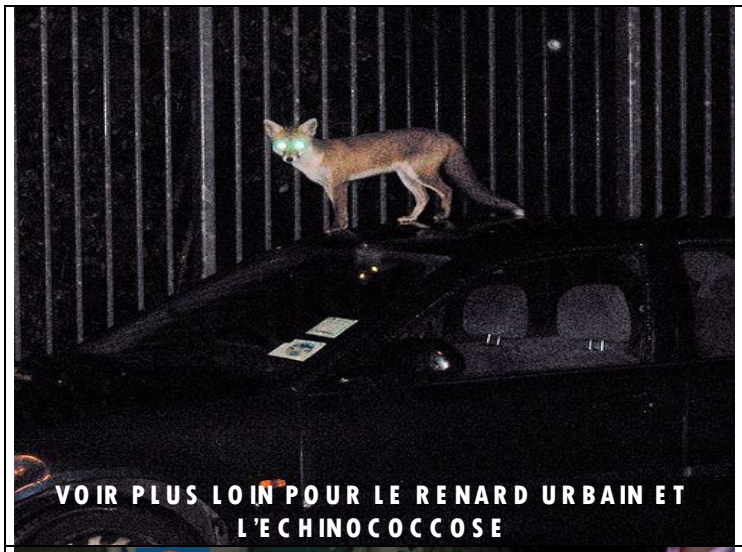

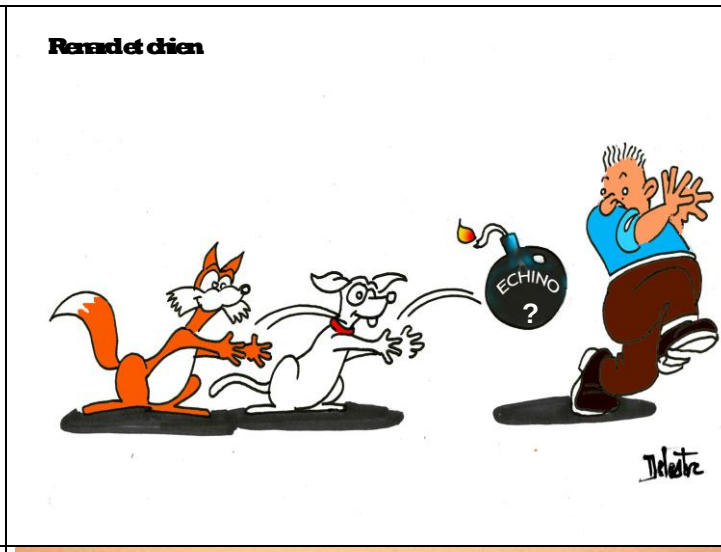

o E.R.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

FINANCEMENT PROGRAMME CHIEN

COUT GLOBAL DU PROGRAMME CHIEN:

45 000 €

DEPENSES:

AFSSA:	25 000 €
ERZ:	15 000 €
BAYER:	5 000 €

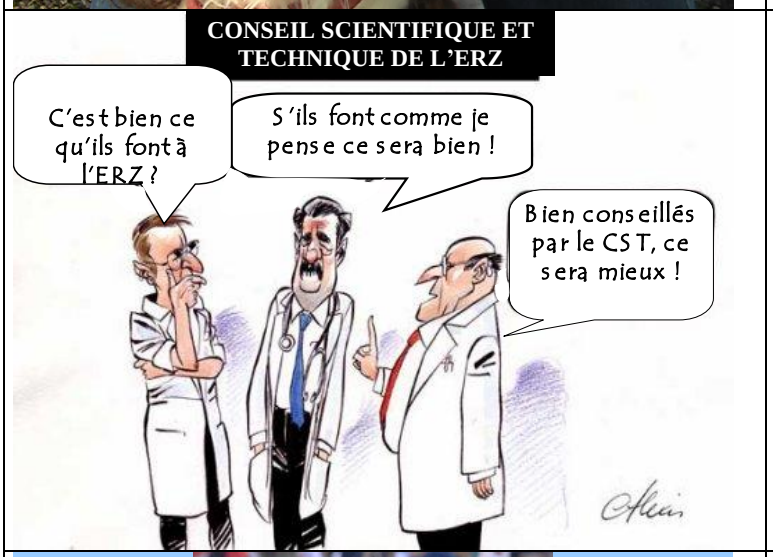

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

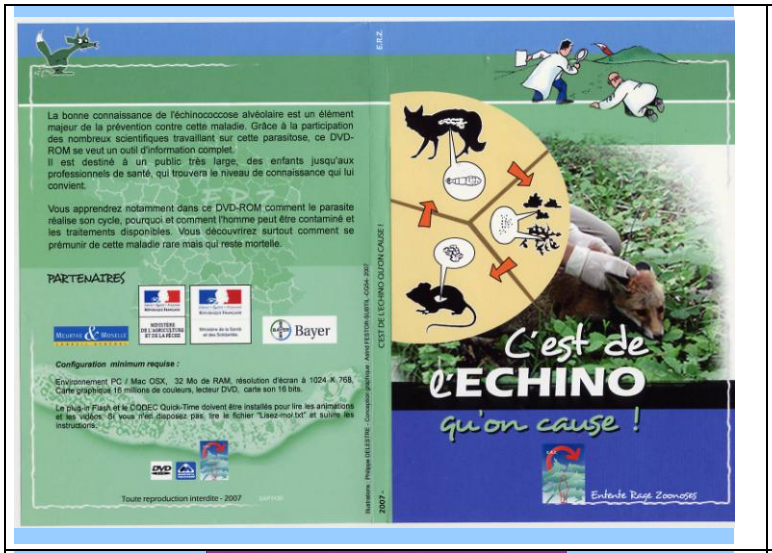

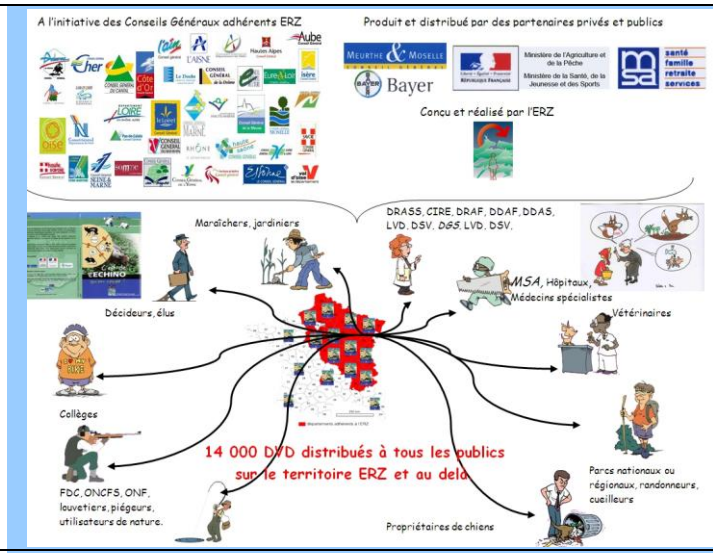

Je vous le disais tout à l'heure nous avons fait un gros congrès européen sur l'échinococcose alvéolaire qui a eu quand même un certain succès puisque nous couvrions vingt pays européens et dans ces vingt pays la situation est la même partout, peut-être pas en Grande-Bretagne parce qu'ils sont encore exempts d'échinococcose alvéolaire, mais l'échinococcose est en plein développement partout dans ces territoires. Tous les programmes d'information ce sont des programmes qui coûtent aussi pas mal d'argent, la Direction Générale de la Santé a participé au DVD à hauteur de 20 000€, l'entreprise Bayer nous aide beaucoup et l'entente a été l'acteur essentiel de la création et de la diffusion de ces supports.

Maintenant je vais vous parler des perspectives très rapidement parce que le temps commence à être un peu compté. L'université de Franche-Comté s'est aperçue à travers les différentes études que nous avons mené sur ces territoires qu'il y avait une évolution de la présence des foyers de cas humains avec notamment dans le département de Haute-Saône une croissance plus rapide que partout ailleurs du nombre de cas humains même si on reste dans des chiffres qui sont très bas, en Haute-Saône particulièrement il y a eu beaucoup plus de cas humains que dans tous les autres départements. Nous aimerions mettre en place une stratégie qui nous permette de suivre ce département, avec un certain nombre d'autres, pour voir l'évolution de la prévalence dans le temps sur la totalité de ces territoires avec un suivi plus particulier sur la Haute-Saône. Nous aimerions y intensifier clairement les programmes de communication, de prophylaxie et choisir encore des cibles de communication plus importantes de façon à faire baisser ce rythme d'augmentation du nombre de cas humains. C'est un projet que nous avons à une perspective de dix ans. Il va falloir travailler en suivi continu sur ce territoire et sur d'autres départements pour voir l'évolution de la prévalence des renards et voir si la prophylaxie peut avoir un impact sur le nombre de cas humains parce que je crois qu'agir sur la personne et sur nos comportements sera la meilleure façon de lutter contre l'échinococcose alvéolaire vraisemblablement plutôt que concrètement sur ce qui se passe dans la nature.

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

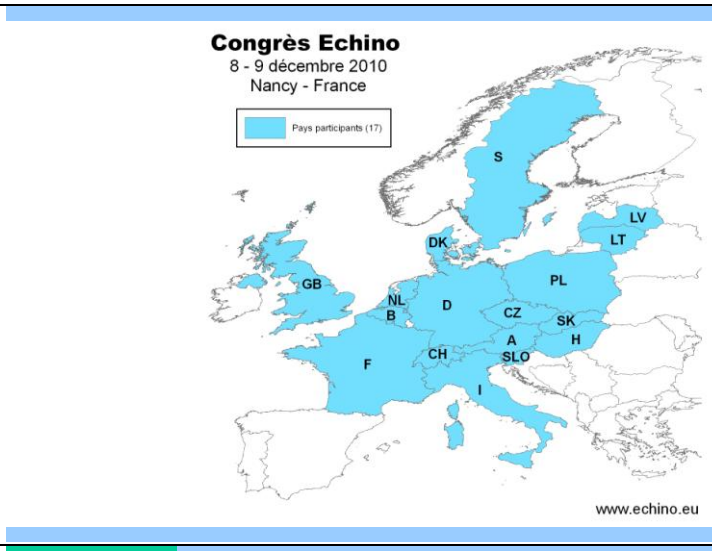

FINANCEMENT PROGRAMME INFORMATION (3 ANS)

COUT GLOBAL DU PROGRAMME D'INFORMATION :

255 000 €

DEPENSES:

BAYER :	80 000 €
DG SANTE :	20 000 €
ERZ:	185 000 €

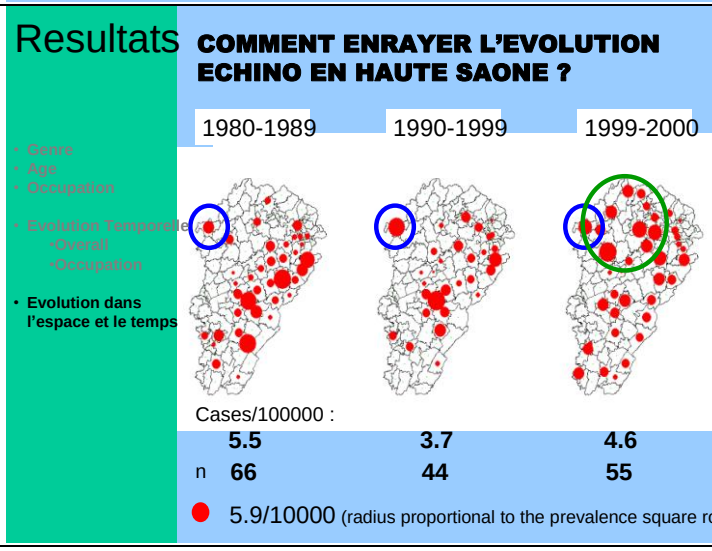

Enfin, nous allons aussi travailler sur d'autres zoonoses, c'est à dire donc toutes ces maladies communes à l'homme et à l'animal, et particulièrement sur la leptospirose. La plupart d'entre vous ont entendu parler de la leptospirose comme la maladie des égoutiers, c'est effectivement une maladie bactérienne inféodée à toutes les zones humides. On en connaît les réservoirs principaux que sont les rongeurs, on sait où elle se trouve, on sait qu'elle est susceptible de porter atteinte gravement aux animaux de rente mais également sur les animaux de compagnie et sur l'homme avec des signes qui se manifestent, des méningites, des troubles pulmonaires, des hépatites et des insuffisances rénales quand les cas sont importants.

Au niveau de la France, on sait que la leptospirose est répartie un peu partout, il y a des foyers prédominants sur lesquels nous aimerions bien travailler évidemment, il y a un programme dans lequel nous sommes intégrés en terme de comité de pilotage, qui concerne le grand ouest mais nous aimerions mener nous-mêmes une expérimentation parce que la leptospirose qui est inféodée aux zones humides et à des conditions d'humidité et d'acidité de l'eau particulière, touche un grand nombre d'animaux, particulièrement les rongeurs.

On sait que les rongeurs sont diffuseurs de la bactérie, on sait qu'une espèce qui a été infectée peut être porteur rénal mais on ne sait pas exactement quelles sont toutes les espèces qui pourraient être porteur rénal et donc excréteur de la bactérie dans un territoire. Nous sommes donc en train de mettre en place un programme d'investigation qui nous permettra peut-être de déterminer d'ici quelques années dans les foyers où des cas de leptospirose apparaissent, chez l'animal ou chez l'homme, quelles espèces pourraient être susceptibles d'avoir apporté la bactérie sur la zone ou sur le foyer déterminé. Nous allons soumettre incessamment sous peu ce programme sur la leptospirose et nous allons recommencer dans tous les départements ce type d'investigation sur ces territoires.

Je ne m'étendrai pas plus pour l'instant là-dessus, ce sont nos programmes que nous mettons en place, si vous avez quelques questions on peut quand même en discuter cinq minutes. Bon… je sens que la faim vous gagne.

Pour conclure, en 1968 quand la rage est arrivée, il n'y avait pas encore d'entente. En 1973 huit départements se sont alliés, nous étions quarante-cinq en 2009, quarante-sept en 2011, nous ne savons pas combien nous allons être bientôt, nous espérons encore étendre notre territoire, j'espère pouvoir continuer. Je vous rappelle simplement que l'entente c'est vraiment un outil de terrain un peu multiple au service de l'ensemble des conseils généraux. L'Entente

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

a l'opportunité et la facilité de travailler avec les acteurs locaux dans chaque département ce qui nous permet de mettre en place des grosses investigations telles que celles dont je vous ai parlé précédemment.

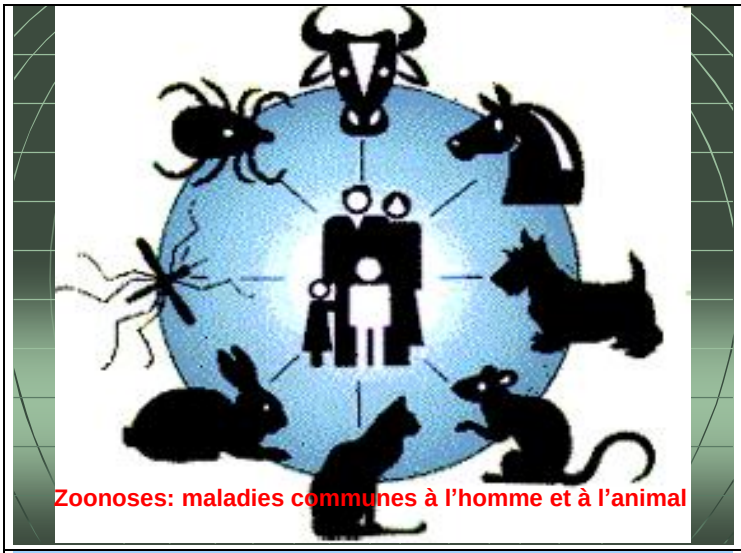

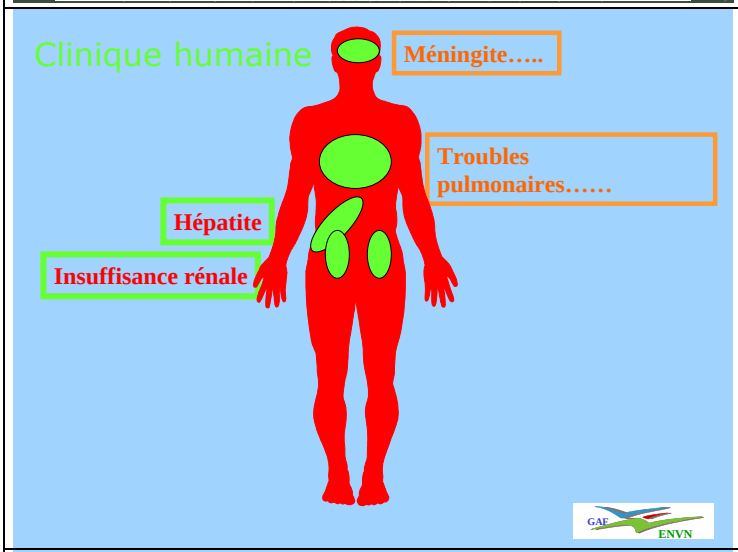

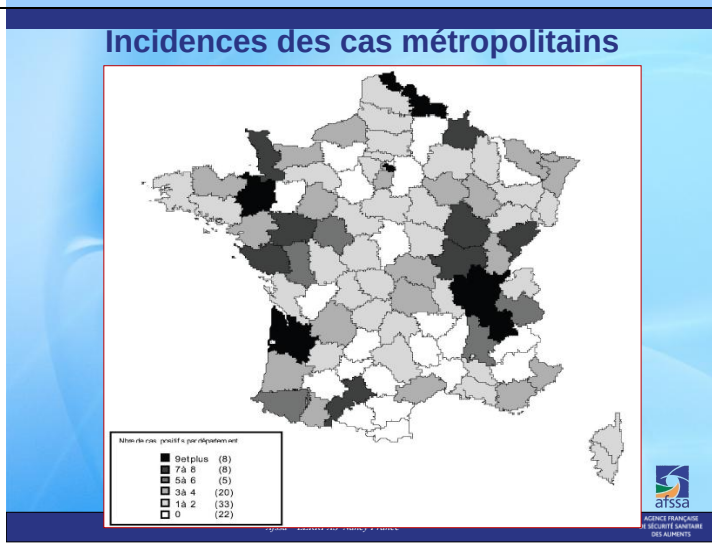

Résistance des leptospires:

- **Inactivés rapidement :**
  - **soleil (UV)**
  - **sécheresse**
- **Résistants dans l'eau:**

EAU: - pH > 7
- douce
TEMPERATURE douce : 30°C

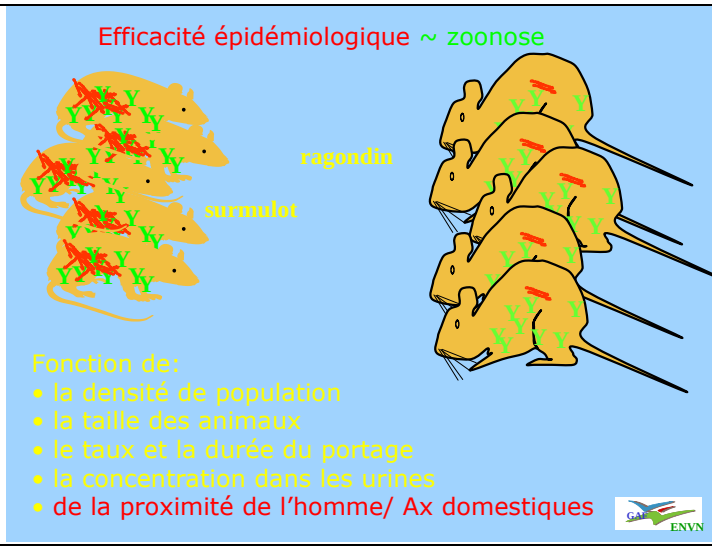

o E.R.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

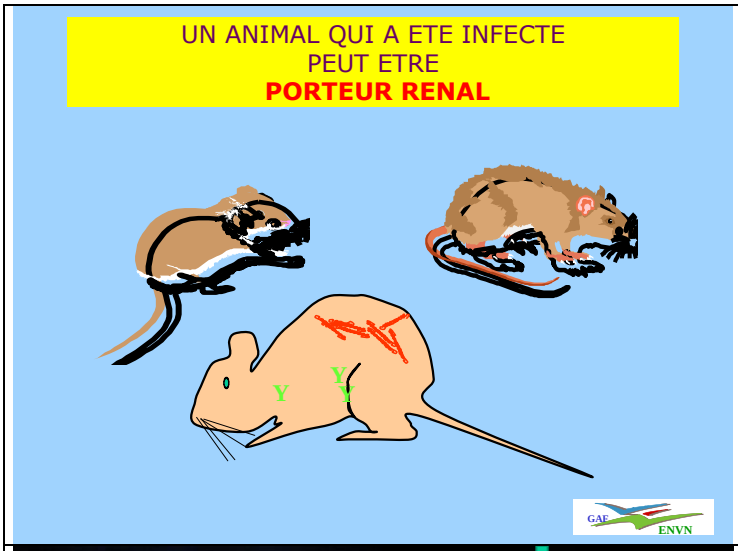

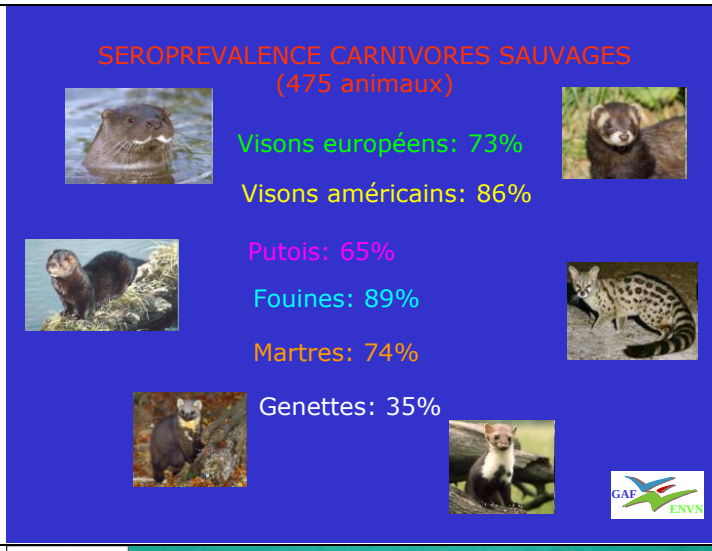

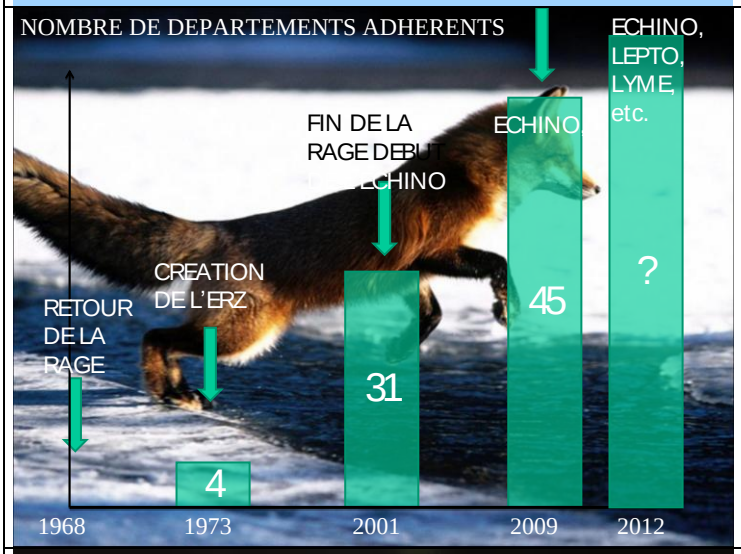

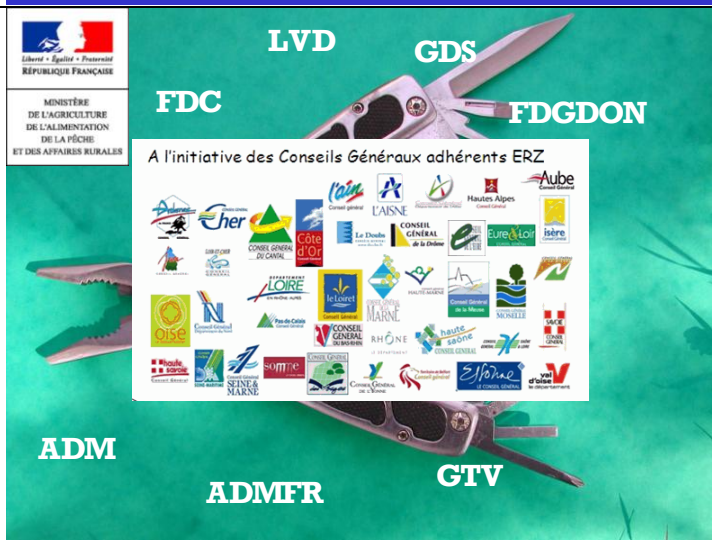

Voilà j'en termine vous allez bientôt pouvoir vous restaurer et je vous remercie de votre attention à tous et bonne continuation.

Monsieur BOLMONT : merci Benoît. Je crois que nous allons pouvoir conclure là pour aujourd'hui et rejoindre le vice-président. Notre collègue du Morbihan nous a proposé je crois tout à l'heure d'aller faire notre prochain conseil d'administration dans le Morbihan, ce sera avec plaisir.

o E.R.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Monsieur DE KERSABIEC : je n'en ai pas encore parlé avec mon président actuel mais c'était d'accord avec le président précédent. Comme de toute façon le président a changé mais l'équipe n'a pas changé, je pense qu'il n'y a pas de problème et c'est avec grand plaisir qu'on vous accueillera quand vous viendrez.

Monsieur BOLMONT : merci, Benoît COMBES prendra prochainement contact avec vous. Le prochain CA devrait être au mois de mars, il faut qu'on fasse attention par rapport aux dates d'élection. Jean ?

Monsieur RAQUIN : Président, une question quand même par rapport à ce qui a été demandé tout à l'heure au niveau de la présentation de la DM et en rapport avec l'intervention de monsieur TOURNIER. Vous nous avez demandé de préparer nos conseils généraux à une augmentation mais il faut bien quand même rappeler qu'on est là dans un domaine qui touche la santé et que la compétence c'est bien l'Etat, donc j'aimerai que la démarche soit réalisée comme nous l'avions fait par le passé avec le président LAURENT et qu'il y ait en même temps que l'effort des conseillers généraux, qu'au niveau de l'aide de l'Etat qu'il y ait quand même un effort aussi d'augmentation de la participation de l'Etat parce que c'est leur compétence et ce sont les départements qui assurent ce travail.

Monsieur BOLMONT : tu peux compter sur moi mais ce n'est franchement pas facile. Le déjeuner se passe à côté.

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

PROPOSITION DE DECISION MODIFICATIVE 2011

Président Jean-Paul BOLMONT

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

RESULTAT ANNEE 2010						
	Résultats cumulés 09	Affectation	Dépenses 2010	Recettes 2010	Résultats exercice 10	Résultats cumulés 10
Fonctionnement	100 703.39 €		303 873.38 €	313 934.94 €	10 061.56 €	110 764.95 €
Investissement	56 182.35 €	0.00 €	52 316.46 €	7 517.03 €	-44 799.43 €	11 382.92 €
TOTAUX	156 885.74 €	0.00 €	356 189.84 €	321 451.97 €	-34 737.87 €	122 147.87 €

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

FONCTIONNEMENT RECETTES				
LIBELLE		BP 2011	REALISE AU 30/09/2011	PROPOSITION DE BP 2011
002	Excédent antérieur reporté de fonctionnement	- €	- €	110 764.95 €
TOTAL	**EXCEDT ANTER. REPORT. DE FONCT.**	**- €**	**- €**	**110 764.95 €**
74718	Etat DGS + DGAL	50 000.00 €	50 000.00 €	- €
74781	Participation des départements	197 300.00 €	197 304.59 €	- €
747818	Adhésions Nouvelles	16 800.00 €	13 199.88 €	- €
74782	Autres Participation CUGN	20 000.00 €	20 000.00 €	- €
TOTAL	**DOTATIONS ET PARTICIPATIONS**	**284 100.00 €**	**280 504.47 €**	**- €**
758	Prod. Divers de gestion courante	5 000.00 €	34.00 €	- €
TOTAL	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**5 000.00 €**	**34.00 €**	**- €**
762	Prod. Immobilisations financières	2 000.00 €	1 706.25 €	- €
TOTAL	**PRODUITS FINANCIERS**	**2 000.00 €**	**1 706.25 €**	**- €**
768	Prod.exceptionnels		- €	
TOTAL	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**- €**	**- €**	**- €**
TOTAL	**RECETTES FONCTIONNEMENT**	**291 100.00 €**	**282 244.72 €**	**110 764.95 €**

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

FONCTIONNEMENT DEPENSES 1° PARTIE				
LIBELLE		BP 2011	REALISE AU 30/09/2011	PROPOSITION DE DM 2011
60622	Carburants	7 000.00 €	4 666.63 €	1 000.00 €
60628	Autres fournitures non stockées	1 600.00 €	1 559.42 €	1 500.00 €
60632	Fr. de petit équipement	2 000.00 €	384.75 €	- €
60636	Vêtements de travail	2 000.00 €	589.33 €	- €
6064	fournitures administrat.	1 200.00 €	991.19 €	500.00 €
61551	Entretien Matériel Roulant	3 000.00 €	2 325.49 €	1 000.00 €
616	Primes d'assurances	8 100.00 €	6 225.12 €	500.00 €
618	Divers	3 000.00 €	2 803.48 €	1 000.00 €
6188	Autres frais divers	4 577.60 €	- €	- €
622	Prest. Services	4 400.00 €	1 262.43 €	- €
623	Pub. Publications, relat. Publiques	5 800.00 €	2 542.70 €	1 000.00 €
625	Déplacemts. Missions	12 000.00 €	12 254.88 €	4 000.00 €
626	Frais postaux et telecom.	6 100.00 €	3 143.40 €	- €
6288	Indemnités stagiaires	600.00 €	- €	- €
TOTAL	**CHARGES A CARACTERES GENERAL**	**61 377.60 €**	**38 748.82 €**	**10 500.00 €**

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

FONCTIONNEMENT DEPENSES 2° PARTIE				
LIBELLE		BP 2011	REALISE AU 30/09/2011	PROPOSITION DE DM 2011
633	Impots taxes et versements ass.	3 100.00 €	2 178.00 €	- €
6413	Personnel non titulaire + cons tech	136 300.00 €	95 779.39 €	- €
6450	Charges SS et prévoyance	56 300.00 €	39 752.00 €	- €
TOTAL	**CHARGES DE PERSONNEL**	**195 700.00 €**	**137 709.39 €**	**- €**
023	Virement section d'investissement	12 300.00 €	- €	- €
				- €
TOTAL	**VIREMENT / SECT. INVESTISSEMENT**	**12 300.00 €**	**- €**	**- €**
675	Valeur comptable immob.cédées		- €	- €
676	Dif.sur réalisation en investissement		- €	- €
		- €	**- €**	**- €**
6531	Indemnités Président	8 000.00 €	3 877.16 €	- €
6533	Cotisations retraite Président	1 000.00 €	441.00 €	- €
658	Cherges diverses de gestion courante	5 000.00 €	117.12 €	- €
TOTAL	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**14 000.00 €**	**4 435.28 €**	**- €**
668	Autres charges financières	- €	- €	- €
TOTAL	**CHARGES FINANCIERES**			
6718	Autres charges exceptionnelles	- €	- €	100 264.95 €
673	Titres annulés	2 722.40 €	2 722.40 €	- €
TOTAL	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**2 722.40 €**	**2 722.40 €**	**100 264.95 €**
6811	dotation aux amortissements	5 000.00 €	4 917.21 €	- €
042	**opérations d'ordre de transfert entre sections**	**5 000.00 €**	**4 917.21 €**	**- €**
TOTAL	**DEPENSES FONCTIONNEMENT**	**291 100.00 €**	**188 533.10 €**	**110 764.95 €**

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

INVESTISSEMENT RECETTES				
LIBELLE		BP 2011	REALISE AU 30/09/2011	PROPOSITION DE BP 2011
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	11 382.92 €	- €	
021	Virement de la section de fonctionnement	12 300.00 €	- €	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		- €	
TOTAL	**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT**	**23 682.92 €**	**- €**	**- €**
192	+ / - values cession d'immobilisations		**- €**	
TOTAL	**+ / - VALUES CESSION D'IMMOB**	**- €**	**- €**	**- €**
10222	FCTVA	250.00 €	255.27 €	
TOTAL	**DOTATION FONDS DIVERS RESERVE**	**250.00 €**	**255.27 €**	**- €**
1341	DGE	- €	- €	- €
TOTAL	**VALEURS D'ETAT**	**- €**	**- €**	**- €**
272	Cess. D'immob. -DR Créances			
040	Dotations aux amortissements	5 000.00 €	4 917.21 €	- €
TOTAL	**TOTAL OPERATIONS D'ORDRE**	**5 000.00 €**	**4 917.21 €**	**- €**
TOTAL	**RECETTES INVESTISSEMENT**	**28 932.92 €**	**5 172.48 €**	**- €**

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

INVESTISSEMENT DEPENSES				
LIBELLE		BP 2011	REALISE AU 30/09/2011	PROPOSITION DE BP 2011
001	Solde d'éxécution d'investissement reporté	- €	- €	- €
TOTAL	**SOLDE D'EXECU. D'INVEST. REPORTE**	**- €**	**- €**	**- €**
2182	MAtériel de Transport	22 000.00 €	20 987.50 €	
2183	Matériel de bureau informatique	5 000.00 €	1 104.37 €	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 932.92 €	- €	
TOTAL	**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**	**28 932.92 €**	**22 091.87 €**	
272	Immobilisations financières	- €	- €	- €
275	Cautionnements	- €	- €	- €
TOTAL	**IMMOBILISATIONS FINANCIERES**	**- €**	**- €**	**- €**
TOTAL	**DEPENSES INVESTISSEMENT**	**28 932.92 €**	**22 091.87 €**	**- €**

o **E.R.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com